L’éducation à la citoyenneté en Suisse – une vue d’ensemble

Les compétences clés pour faire face à la désinformation

2e mise à jour du Rapport du Conseil fédéral en exécution du postulat 16.4095 du 14 novembre 2018

Berne, 21.09.2026

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Bildung,
Forschung und Innovation SBFI

Impressum

Éditeur :	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI Einsteinstrasse 2, 3003 Berne
Rédaction :	Division Stratégie et relations nationales Unité Espace suisse de formation
Mise en page :	Communication SEFRI
Langues :	fr, all
Date de publication :	21.09.2026

Contact

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI
Division Stratégie et relations nationales
Unité Espace suisse de formation
Einsteinstrasse 2
3003 Berne
T +41 58 462 21 29
sbfi-brs@sbfi.admin.ch
www.sefri.ch

Table des matières

Table des illustrations I
Résumé II
1 Introduction 1
1.1 Contexte et mandat 1
1.2 Compétences de la Confédération et des cantons dans le domaine de la formation 2
2 Désinformation 3
2.1 Désinformation dans l'utilisation des médias numériques 3
2.2 Effets sur l'individu, la société et la politique 6
2.3 Résilience en Suisse 7
3 Acquisition de compétences individuelles pour faire face à la désinformation 8
3.1 Éducation à la citoyenneté et participation à la vie politique 8
3.2 Éducation aux médias et compétence médiatique 10
3.3 Citoyenneté numérique 12
4 Encouragement des compétences dans le domaine de la formation formelle 15
4.1 École obligatoire : primaire et secondaire I 15
4.2 Degré secondaire II 18
4.3 Degré tertiaire : formation du corps enseignant 20
5 Mesures dans le domaine de la formation non formelle 21
5.1 Confédération et cantons 21
5.2 Initiatives de la société civile 23
6 Conclusion 24
7 Glossaire 26
8 Liste des abréviations 28
9 Bibliographie 29
Annexe 34

Table des illustrations

Graphique 1 : Triangle de Dagstuhl selon la « déclaration de Dagstuhl » relative à une éducation dans un monde numérique interconnecté 11
Graphique 2 : Les cinq domaines de compétences et les 21 compétences du DigComp 3.0 12
Graphique 3 : Modèle des compétences en citoyenneté numérique du Conseil de l'Europe et tableau des dix domaines de compétences 13
Graphique 4 : Extrait du PER domaine disciplinaire « éducation numérique » 17

Résumé

Le présent rapport du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), qui constitue la deuxième mise à jour de la vue d'ensemble du Conseil fédéral sur l'éducation à la citoyenneté en Suisse, s'intéresse plus particulièrement au phénomène de la désinformation. La réflexion porte principalement sur la question de savoir comment l'éducation à la citoyenneté et l'éducation aux médias peuvent aider les enfants, les jeunes et les jeunes adultes en formation à porter un regard critique sur les informations, à identifier la désinformation, à développer des stratégies pour se former leur propre opinion et à prendre part au débat démocratique de manière responsable tout en renforçant leur résilience. Si la scolarité obligatoire relève de la responsabilité des cantons, ceux-ci assument également, avec la Confédération, des tâches spécifiques dans le domaine de l'enseignement postobligatoire et dans le domaine extrascolaire. Dans le présent rapport, le terme « désinformation » est utilisé comme terme générique pour désigner différentes formes de déformation de l'information, y compris les affirmations fausses et les informations factuellement erronées ou inexactes diffusées intentionnellement – et ce, par opposition à l'expression d'opinions et de valeurs politiques divergentes qui ne peuvent faire l'objet d'aucune vérification ni réfutation et qui ne devraient en aucun cas entraver le débat démocratique.

Les plateformes numériques, les réseaux sociaux et, en particulier, l'intelligence artificielle (IA) transforment en profondeur l'accès à l'information, la communication publique et la formation de l'opinion politique. Les jeunes surtout, mais pas uniquement, s'informent de plus en plus par le biais des réseaux sociaux, des services de messagerie instantanée et des plateformes en ligne, tandis que les sources d'information journalistique traditionnelles perdent de l'audience. Cela entraîne une augmentation des risques tels que l'évitement intentionnel de l'information, la perte de confiance dans les médias et les institutions, ainsi qu'une vulnérabilité accrue face à des contenus émotionnels ou manipulateurs. La désinformation reposant sur l'IA, les bots sociaux (*social bots*) et les hypertrucages (*deepfakes*) rend encore plus difficile la distinction entre les informations fiables et celles qui sont trompeuses. Dans le même temps, les technologies numériques ouvrent de nouvelles perspectives en matière de participation politique, d'accès au savoir et de formes d'apprentissage collaboratives et créatives ; elles peuvent également contribuer à renforcer l'engagement social et politique des jeunes.

En tant qu'objectif de formation transversal, l'éducation à la citoyenneté favorise la capacité de jugement et encourage la participation démocratique ainsi que l'esprit critique vis-à-vis des évolutions sociétales. Acquérir une compétence médiatique et une compétence informationnelle permet aux jeunes en formation de détenir les clés pour analyser les informations sous un angle critique, évaluer les sources et comprendre les mécanismes des technologies numériques afin de les utiliser de manière responsable. Des cadres de référence internationaux tels que DigComp de la Commission européenne ou le concept d'éducation à la citoyenneté numérique du Conseil de l'Europe peuvent servir de guide pour le développement des compétences requises.

Au niveau des plans d'études de la scolarité obligatoire spécifiques aux régions linguistiques, le Lehrplan21 suisse alémanique propose déjà un module interdisciplinaire consacré aux médias et à l'informatique et mettant plus spécifiquement l'accent sur la compréhension des médias, les bases de l'informatique et les compétences pratiques. Le Plan d'études romand de la partie francophone intègre, au travers du domaine disciplinaire « éducation numérique », des dimensions additionnelles en lien avec la citoyenneté et la démocratie. Dans le Piano di studio tessinois, les médias et l'informatique sont traités comme un thème transversal sous l'angle d'une utilisation critique et responsable des technologies numériques. Au degré secondaire II également, l'éducation à la citoyenneté et le numérique sont présentés comme des objectifs de formation transversaux. Le nouveau plan d'études cadre pour les écoles de maturité gymnasiale cible les compétences en matière de traitement des données, d'utilisation des espaces publics numériques et d'appréhension des conséquences sociétales induites par les évolutions technologiques. Dans le domaine de la formation professionnelle, l'éducation à la citoyenneté est favorisée par le lien entre enseignement, réalités du monde du travail et mécanismes de prise de décision. Bien que le domaine de la formation et formation continue des enseignantes et enseignants prenne en compte l'éducation à la citoyenneté et l'éducation au numérique, les pratiques en matière d'approfondissement de la didactique des disciplines et de transmission des compétences civiques nécessaires

sur le plan numérique pour faire face à la désinformation restent hétérogènes. Par ailleurs, la Confédération, les cantons et les acteurs de la société civile apportent leur contribution en lançant en parallèle de nombreuses initiatives en la matière.

Le présent rapport arrive à la conclusion qu'en Suisse, les conditions sont favorables au développement des compétences civiques chez les enfants, les jeunes et les jeunes adultes. Cette situation s'explique notamment par le niveau d'éducation élevé, la stabilité des institutions démocratiques, la diversité du paysage médiatique et l'intégration, à tous les niveaux du système éducatif, de l'éducation à la citoyenneté, de l'éducation aux médias et du développement de la compétence informationnelle et des compétences numériques. Dans le même temps, la dynamique des espaces d'information numériques, le potentiel de l'IA (générative) et la propagation de la désinformation posent des défis constants au système éducatif et à la société. L'encouragement des compétences en recherche, analyse et évaluation d'informations, ainsi que de la participation démocratique, est considéré comme une tâche incombant à l'ensemble de la société, à savoir non seulement aux institutions de formation et aux pouvoirs publics, mais aussi aux parents, à la société civile, aux médias, aux exploitants de plateformes et à d'autres institutions publiques. Les champs d'action envisageables sont le renforcement des liens entre l'éducation à la citoyenneté, l'éducation aux médias et l'éducation au numérique, la formation et formation continue des enseignantes et enseignants, le développement des connaissances empiriques ainsi qu'une coordination renforcée entre les différentes responsabilités et les domaines de formation. Il convient en outre de souligner que le renforcement de la résilience face à la désinformation requiert une interaction coordonnée et inscrite dans la durée entre les individus, les institutions et la société. Cette démarche dépasse les mesures et les acteurs pris individuellement et doit être comprise comme une responsabilité collective de l'ensemble de la société.

1 Introduction

1.1 Contexte et mandat

Dans le cadre du postulat 16.4095 « Stratégie globale en matière d'éducation civique en Suisse » déposé par le conseiller aux États Andrea Caroni, le Conseil fédéral a été chargé de dresser une vue d'ensemble du paysage de l'éducation à la citoyenneté en Suisse. Selon le rapport « L'éducation à la citoyenneté en Suisse – une vue d'ensemble »[1], élaboré en exécution du postulat et adopté par le Conseil fédéral en novembre 2018, la Suisse doit s'employer à renforcer la démocratie à tous les niveaux de l'État, à l'échelle aussi bien nationale qu'internationale, et dans le respect des compétences et de l'autonomie des différents acteurs. L'éducation à la citoyenneté, notamment, a un rôle à jouer dans cet effort. Le Conseil fédéral a pris conscience du besoin d'agir et a demandé au Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) de mettre le rapport régulièrement à jour et de traiter des thématiques spécifiques.

En novembre 2021, le SEFRI publie une première mise à jour intitulée « L'éducation à la citoyenneté en Suisse – une vue d'ensemble. Évolution 2018-2021 de l'éducation à la citoyenneté »[2]. L'accent est mis sur les bonnes pratiques des cantons et sur les développements dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et de l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) pendant les années 2018 à 2021.

Dans le cadre d'une seconde et dernière mise à jour, le présent rapport traite la thématique de la désinformation sous l'angle de la formation. Élaboré en étroite collaboration avec un groupe d'accompagnement composé d'expertes et experts de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), de l'Office fédéral de la communication (OFCOM), du Secrétariat d'État à la politique de sécurité (SEPOS), de la Chancellerie fédérale (ChF), de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), de la Conférence intercantonale Citoyenneté (CiC), du Zentrum für Demokratie Aarau et de la Haute école pédagogique de la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse, il clôt la série consacrée à la vue d'ensemble de l'éducation à la citoyenneté en Suisse.

Objet et objectif de l'analyse

Le phénomène de la désinformation pose actuellement à la démocratie et à la société dans son ensemble un défi que l'école et les offres de formation extrascolaires peuvent contribuer à surmonter dans une large mesure. Le rapport examine donc le rôle que jouent l'éducation à la citoyenneté et l'éducation aux médias pour faire face à la désinformation en se concentrant sur les jeunes en formation jusqu'au degré secondaire II inclus et sur la formation des futures enseignantes et futurs enseignants (degré tertiaire). La réflexion porte principalement sur la question de savoir dans quelle mesure la formation formelle (scolaire) et la formation non formelle (extrascolaire) aident à porter un regard critique sur les informations, à identifier la désinformation, à développer des stratégies pour se former sa propre opinion (politique) et à prendre part au débat démocratique de manière responsable tout en renforçant sa résilience et celle de la société.

La frontière entre désinformation et des notions apparentées telles que fausses informations (*fake news*) ou informations inexactes est parfois floue et dépend du contexte, qui peut être scientifique, politique ou sociétal. Dans le présent rapport, le terme de désinformation est délibérément utilisé au sens large, c'est-à-dire comme terme générique. Il englobe différentes formes de déformation de l'information, y compris les affirmations volontairement fausses et les informations factuellement erronées ou inexactes. Le glossaire au chapitre 7 contient des définitions scientifiques plus précises – aussi bien de ces différentes notions que d'autres termes importants.

[1] Conseil fédéral, *L'éducation à la citoyenneté en Suisse – une vue d'ensemble. Rapport du Conseil fédéral en exécution du postulat 16.4095, Andrea Caroni, 15.12.2016.*

[2] Conseil fédéral, *L'éducation à la citoyenneté en Suisse – une vue d'ensemble. Évolution 2018-2021 de l'éducation à la citoyenneté.*

Après une mise en contexte préliminaire, au chapitre 2, des effets de la désinformation sur la démocratie, la société et l'individu et de son influence sur le processus démocratique de formation de l'opinion, le chapitre 3 explique ce que recouvre l'éducation à la citoyenneté et l'éducation aux médias et donne un aperçu des cadres de compétences internationaux en matière de citoyenneté numérique (*digital citizenship*) et d'éducation à la citoyenneté numérique (*digital citizenship education*). Le chapitre 4 examine en premier lieu dans quelle mesure des objectifs d'apprentissage dans ces domaines sont formulés dans les plans d'études de la scolarité obligatoire et du degré secondaire II, puis détaille les mesures déjà mises en œuvre dans la formation et formation continue des enseignantes et enseignants (chap. 4.3). Le chapitre 5 est consacré à la formation des acteurs du domaine extrascolaire. Dans ce contexte, l'état des lieux concernant les initiatives nationales en matière d'éducation à la citoyenneté et d'EDD, tel qu'il existait jusqu'à présent, a également été mis à jour et complété par un état des lieux relatif à l'éducation aux médias (voir Annexe). Le chapitre 6 conclut le rapport en récapitulant les éléments les plus importants et les champs d'action en-visageables.

Délimitation de l'analyse

À la croisée de la désinformation, de l'éducation à la citoyenneté et de la compétence médiatique s'ouvre un vaste champ d'analyse qui, bien qu'il concerne l'ensemble de la population, nécessite une délimitation claire en raison de l'approche axée sur la politique de formation. Par conséquent, le présent rapport ne traite pas de thèmes tels que les stratégies d'intervention étatiques visant à lutter contre la désinformation sous l'angle de la politique de sécurité[3], les débats de fond sur l'éthique, les concepts de résilience psychologique, les concepts théoriques relatifs à l'éducation aux médias et à l'information, ou les analyses historiques, pas plus qu'il n'a vocation à présenter le domaine de l'éducation à la ci-toyenneté en Suisse[4]. Il convient par ailleurs de faire la différence entre désinformation et expression d'opinions et de valeurs politiques divergentes qui ne peuvent faire l'objet d'aucune vérification ni réfu-tation et qui ne visent en aucun cas à entraver le débat démocratique.

Ce rapport s'adresse à toutes les personnes qui s'intéressent à cette thématique.

1.2 Compétences de la Confédération et des cantons dans le domaine de la formation

Dans le domaine de la formation, la Confédération et les cantons veillent ensemble, dans les limites de leurs compétences respectives, à la qualité et à la perméabilité de l'espace suisse de formation (art. 61*a* de la Constitution fédérale de la Confédération suisse [Cst.][5]). Conformément à l'art. 62, al. 1, Cst., l'instruction publique – en particulier la scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I) – est du ressort des cantons, lesquels sont tenus d'harmoniser les éléments de la scolarité obligatoire visés à l'al. 4. Ce mandat d'harmonisation inscrit dans la Constitution fédérale a été mis en œuvre au travers de l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (concordat HarmoS)[6].

La reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale au niveau suisse relève à la fois des cantons et de la Confédération. Les gymnases font partie intégrante de l'instruction publique et sont par conséquent du ressort des cantons (art. 62 Cst.). La Confédération exerce sa compétence dans le domaine des écoles polytechniques fédérales (EPF) et dans celui des professions médicales (art. 63*a*, al. 1, et 117*a*, al. 2, let. a, Cst.) sur la base de la loi sur les EPF[7] et de la loi sur les professions médicales (LPMéd)[8]. Les dispositions d'exécution de la CDIP et du Conseil fédéral figurent dans le règlement de la CDIP sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM[9]) et dans l'ordonnance du

[3] Conseil fédéral, *Activités d'influence et désinformation – Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 22.3006 CPS-N*.
[4] Pour de plus amples informations sur l'éducation à la citoyenneté en Suisse, voir les deux rapports mentionnés dans les notes de bas de page 1 et 2.
[5] RS **101**.
[6] www.cdip.ch > Documentation > Réglementations et décisions > Recueil des bases légales > 1.2.
[7] RS **414.110**.
[8] RS **811.11**.
[9] www.cdip.ch > Documentation > Réglementations et décisions > Recueil des bases légales > 4.2.1.1.

Conseil fédéral de même teneur (ORM[10]) et la procédure conjointe en la matière dans la Convention administrative entre le Conseil fédéral suisse et la CDIP sur la coopération dans le domaine de la maturité gymnasiale[11]. La CDIP édicte le plan d'études cadre pour les écoles de maturité gymnasiale (PEC MG) et précise les dispositions de la reconnaissance au niveau suisse des certificats délivrés par les écoles de culture générale au moyen d'un règlement de reconnaissance et d'un plan d'études cadre.

Dans le domaine de la formation professionnelle, l'art. 63 Cst. dispose qu'il appartient à la Confédération de légiférer. L'art. 1, al. 1, de la loi fédérale sur la formation professionnelle[12] définit la formation professionnelle comme la tâche commune de la Confédération, des cantons et de l'économie, à savoir les organisations du monde du travail. Ces trois partenaires associent leurs efforts en faveur d'une formation professionnelle de qualité et d'une offre suffisante en places d'apprentissage et en filières de formation. Le système suisse de formation professionnelle est organisé de sorte que les entreprises le soutiennent et sont coresponsables de son fonctionnement. Il repose principalement sur la participation, sur base volontaire, des entreprises et des associations professionnelles. Dans la formation professionnelle initiale, la culture générale est obligatoire et joue un rôle aussi important que les contenus professionnels. La Confédération édicte le plan d'études cadre concernant la culture générale dans la formation professionnelle initiale.

Dans le domaine des hautes écoles, la Confédération et les cantons assument des compétences en parallèle (art.63*a* Cst.). La Confédération gère les écoles polytechniques fédérales (art. 63*a*, al. 1, Cst.) et les cantons gèrent les hautes écoles cantonales. La Confédération et les cantons veillent ensemble à la coordination et à la garantie de l'assurance de la qualité (art. 63*a*, al. 3, Cst.). À l'échelon fédéral, ces tâches sont principalement mises en œuvre dans le cadre de la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE)[13] et de la loi sur les EPF[14].

La Confédération a en outre compétence pour réglementer et encourager la formation continue dans les principes qu'elle fixe (art.64*a* Cst. ; voir aussi la loi fédérale sur la formation continue [LFCo][15]) et pour favoriser, en vertu de l'art. 67 Cst., les activités extrascolaires des enfants et des jeunes en complément des mesures cantonales (voir chap. 5.1).

2 Désinformation

2.1 Désinformation dans l'utilisation des médias numériques

La communication publique et l'utilisation des médias ont profondément évolué dans le sillage de la numérisation de nombreux domaines de la vie et passent de plus en plus par des plateformes numériques, dont l'architecture est façonnée par des entreprises technologiques opérant à l'échelle mondiale. Les systèmes algorithmiques automatisés déterminent de manière toujours plus prépondérante quels contenus sont mis en avant, avec comme conséquence l'affaiblissement de la fonction traditionnelle de « filtrage » assumée par les médias classiques. Cela facilite la diffusion de la désinformation et rend plus difficile la distinction entre les contenus fiables et ceux qui sont trompeurs. Dans le même temps, Internet offre aussi des espaces où les échanges sont plus accessibles. La fonction de sélection incombe alors en grande partie aux internautes, qui participent à la pondération (viralité) des informations par leurs clics et le temps qu'ils passent à les consulter. Cette transformation n'est pas uniquement due à la technologie, mais reflète également une évolution des habitudes d'utilisation : la consommation d'informations est de plus en plus situationnelle, mobile et personnalisée.

La tendance à consommer des médias numériques est particulièrement marquée chez les jeunes, lesquels, du fait de leur forte socialisation dans les espaces de communication numériques, utilisent très souvent les réseaux sociaux pour s'informer et se forger leur propre opinion. Un certain nombre d'études

[10] RS **413.11**.
[11] RS **413.18**.
[12] RS **412.10**.
[13] RS **414.20**.
[14] RS **414.110**.
[15] RS **419.1**.

empiriques montrent que le nombre de personnes qui ne regardent pas ou n'écoutent pas les émissions d'information traditionnelles est en augmentation[16]. En 2023, seuls 22 % des 18-24 ans déclaraient s'informer directement par le biais du site Internet ou de l'application d'un éditeur de presse, contre 53 % en 2015. Même si la famille, l'école et le cercle d'amis restent des sources d'information importantes, les réseaux sociaux sont devenus un vecteur d'information (politique) essentiel tandis que les journaux traditionnels sont clairement en perte de vitesse[17]. Parmi les 18-24 ans interrogés, 27,7 % utilisent les réseaux sociaux comme principale source d'information pour se tenir au courant de l'actualité ; les sites d'information occupent une place encore plus grande (38,5 %)[18]. Les jeunes âgés de 12 ans et plus passent plusieurs heures par jour sur Internet, avant tout pour se divertir et rechercher des informations[19]. Ils ont une prédilection pour les contenus faciles à comprendre, privilégiant le visuel et axés sur des opinions, tels que les blogs, les vlogs, les émissions de discussion ou les interviews, tandis que le journalisme classique, axé sur des faits, les attire beaucoup moins[20]. Les enquêtes qui ont récemment été menées montrent toutefois que la confiance des jeunes dans les réseaux sociaux en tant que vecteur d'information politique est plutôt faible[21]. De plus, les jeunes publient rarement, voire jamais, de messages publics. Si les raisons sont multiples, c'est notamment parce que les jeunes sont sensibilisés très tôt aux conséquences fâcheuses de la participation en ligne[22] ou parce qu'ils craignent les attaques et les discours haineux[23]. Ils sont aussi de plus en plus confrontés, sur les réseaux sociaux, à la désinformation numérique et à des contenus (visuels) manipulés. Le fait de s'informer presque exclusivement au moyen des réseaux sociaux a comme corollaire une grande dépendance vis-à-vis d'environnements d'information soumis à des algorithmes, une dépendance synonyme à la fois de chances (p. ex. facilité d'accès, large portée) et de risques (p. ex. fragmentation, qualité journalistique inégale, vulnérabilité face à la désinformation, évitement intentionnel de l'information et manque d'informations journalistiques). À une période de la vie où la capacité de jugement politique, la connaissance des processus démocratiques, la compétence médiatique et la compétence informationnelle ne sont pas encore totalement acquises, l'influence de la désinformation ne doit pas être sous-estimée, mais une réponse à ce phénomène consiste à favoriser des contextes susceptibles d'augmenter la résilience[24]. N'oublions pas, dans le même temps, que ce sont surtout les générations plus âgées (personnes ressources dans la formation de l'opinion des jeunes lorsqu'elles assument un rôle de parent ou de responsable légal) qui ne maîtrisent pas complètement la compétence médiatique[25] et qui ne doivent pas être laissées de côté : d'une manière générale, la vulnérabilité face à l'influence que peut avoir la désinformation se retrouve dans toutes les catégories d'âge.

Principes fondamentaux des écosystèmes de plateformes numériques

Toutes ces évolutions s'accompagnent d'une transformation qualitative de l'environnement d'information. À l'heure actuelle, les plateformes numériques tiennent lieu de vecteurs dominants de la communication publique, mais leur fonctionnement est principalement dicté par des prestataires privés et par

[16] fög – Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft, Universität Zürich, *Jahrbuch Qualität der Medien 2022*.
[17] gfs.bern et FSPJ, *Monitoring suisse de la jeunesse et de la démocratie 2025 : Les jeunes intéressés par la politique dans un monde (trop) complexe*, pp. 18 et 19.
[18] fög – Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft, Universität Zürich, *Jahrbuch Qualität der Medien 2025*, 111 ; voir aussi Thommen et al., *Monitoring médias Suisse 2024.* Une étude réalisée par Publicom AG sur mandat de l'Office fédéral de la communication (2025) [en allemand, avec synthèse en français].
[19] Deda-Bröchin et al., *JAMESfocus : Divertissement, information ou représentation personnelle : Pourquoi les jeunes utilisent-ils les réseaux sociaux ?*
[20] Fischer et Jarren, « The Platformization of the Public Sphere and Its Challenge to Democracy » ; Fletcher et al., « The Link between Changing News Use and Trust : Longitudinal Analysis of 46 Countries », pp. 1 à 15 ; Bennett und Livingston, « The Disinformation Order : Disruptive Communication and the Decline of Democratic Institutions », 122-139 ; Nef et al., *Formes de participation politique et motivation des jeunes à s'engager. Rapport de recherche 15/22. Aspects de la sécurité sociale* (en allemand, avec résumé en français).
[21] gfs.bern et FSPJ, *Monitoring suisse de la jeunesse et de la démocratie 2025 : Les jeunes intéressé-e-s par la politique dans un monde (trop) complexe*, pp. 23 et 24.
[22] Deda-Bröchin et al., *JAMESfocus : Divertissement, information ou représentation personnelle : Pourquoi les jeunes utilisent-ils les réseaux sociaux ?* ; Külling et al., *JAMESfocus – Discours haineux sur Internet*.
[23] Materna et al., *Politisches Bildhandeln. Der Umgang Jugendlicher mit visuellen politischen, populistischen und extremistischen Inhalten in sozialen Medien*, volume 23.
[24] *Desinformation und Meinung. Von Deepfakes bis Fake News – Informationen & Tipps*.
[25] Fivaz et Schwarz, *Medienkompetenz der Schweizer Bevölkerung. Eine repräsentative Pilotstudie für die deutsch- und französischsprachige Schweiz* (en allemand).

leurs modèles commerciaux. Leur objectif principal est de susciter l'attention et l'interaction : les systèmes de recommandation algorithmiques priorisent les contenus destinés à attirer le maximum d'internautes, en particulier ceux qui génèrent des émotions, telles que l'indignation ou la colère, qui polarisent ou qui provoquent. Dans cette économie de l'attention, les clics, les commentaires et le partage en ligne prennent de la valeur tandis que la véracité des contenus passe au second plan. Une partie des créateurs de contenu mise sciemment sur le piège à clics (*clickbait*), sur le piège à indignation (*ragebait*), autrement dit des contenus accompagnés de titres racoleurs ou d'images de présentation trompeuses, sur le slop (*AI Slop*), c'est-à-dire des contenus de mauvaise qualité produits par l'intelligence artificielle (IA) générative en vue d'une diffusion massive, ou encore sur des contenus véhiculant des théories complotistes, et ce, dans l'unique but de maximiser l'engagement numérique et par là même leurs revenus. Les comptes automatisés et les bots créent des interactions artificielles, qui peuvent à leur tour justifier des tarifs publicitaires plus élevés et d'autres formes de monétisation (p. ex. utilisation et revente de données). Dans ces conditions, la désinformation, qui circule non pas *malgré*, mais *grâce à* l'effet conjugué de l'économie de plateforme (modèle commercial) et de l'architecture des plateformes (mécanismes d'interaction et de diffusion), peut être considérée comme un sous-produit lucratif de ce système résultant de logiques commerciales[26].

Formes modernes d'influence sur l'information et l'opinion

Le développement extrêmement rapide de l'IA générative et sa diffusion tout aussi fulgurante accentuent ces dynamiques. Les fonctionnalités basées sur l'IA, telles que les assistants virtuels (*chatbots*) ou l'aperçu IA (résumé généré par l'IA lors d'une recherche), sont en passe de devenir des sources d'information majeures. La base technologique de l'utilisation des informations s'en trouve modifiée, de même que sa logique fondamentale : les contenus sont générés en fonction de la situation. Cette évolution se définit par plusieurs caractéristiques : personnalisation des contenus qui tend à s'accentuer, formes d'interaction basées sur des échanges au lieu de simples demandes (p. ex. par le biais des moteurs de recherche), génération statistique de contenus disponibles en ligne à partir de grands modèles de langage (*large language models*) au lieu d'une recherche d'informations classique, large applicabilité du point de vue des thèmes et des médias, dissociation parfois très marquée par rapport aux sources concrètes et aux contextes de création (sociaux et politiques), du moins pour ce qui est des versions gratuites et largement diffusées de ces applications. Combinées entre elles, ces caractéristiques donnent lieu à une réorganisation structurelle des pratiques liées à l'information et modifient la manière dont les connaissances sont produites, transmises et catégorisées[27].

L'IA peut donc être à la fois une source et une génératrice de désinformation. Les réponses fournies par les assistants virtuels basés sur l'IA et par les aperçus de l'IA contiennent parfois de la désinformation, car l'IA générative ne vérifie pas la véracité d'un énoncé, mais assemble des réponses linguistiquement plausibles et issues de données d'entraînement, de résultats de recherche ou d'autres sources, pour certaines erronées, et les restitue dans un langage lisse, ce qui confère aux affirmations de l'IA une grande crédibilité. Contrairement à celle qui est accessible au public sur les réseaux sociaux, la désinformation dans les conversations privées et personnalisées avec des assistants virtuels basés sur l'IA est difficilement repérable par des tiers (p. ex. journalistes ou vérificateurs de faits) et ne peut donc pas non plus être analysée, contextualisée ou corrigée. Dans la plupart des cas, seules les personnes maîtrisant parfaitement la thématique en question parviennent à déceler les incohérences ou les conclusions erronées. De plus, l'IA permet de générer plus facilement, à moindre coût et plus rapidement de la désinformation qui semble crédible et qui est adaptée aux caractéristiques individuelles des utilisateurs. Cette technique dite du microciblage (*microtargeting*) ajoute à l'impact et au pouvoir de persuasion de la désinformation. À mesure que la qualité de ces technologies s'améliore, il devient de plus en plus difficile, pour les profanes comme pour les médias ou les autorités de régulation et de surveillance, de détecter les manipulations de manière fiable[28]. La création de manipulations

[26] Ruiz Diaz, *Market-oriented disinformation research : Digital advertising, disinformation and fake news on social media.*

[27] Kümpel et Reiss, *The HIPUD Model : An Affordance-Based Framework for Studying Information Use with Gen-AI Chatbots*.

[28] Conseil fédéral, *Activités d'influence et désinformation – Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 22.3006 CPS-N*.

audiovisuelles d'un réalisme trompeur (*deepfakes*) sape la confiance dans l'information et dans le consensus général qui existe au sein de la société quant aux faits empiriques. D'une part, des faits inexacts peuvent être présentés comme véridiques. D'autre part, des événements ayant réellement eu lieu peuvent être considérés comme des falsifications générées par l'IA. C'est le concept du dividende du menteur (*liar's dividend*). À l'aide des interactions générées par l'IA, telles que les bots sociaux capables de converser, il est possible, sur les réseaux sociaux et les forums en ligne, d'influencer les débats, de remettre en cause des propos, de répandre des rumeurs et d'amplifier certains récits. Une autre technique de désinformation est la contrefaçon d'opinion (a*stroturfing*) : simuler des majorités artificielles ou des dissensions sociales pour faire croire à l'existence d'un mouvement d'adhésion ou de rejet au sein de la société. Le but d'une diffusion coordonnée est de donner l'impression que certaines positions ou opinions sont partagées par une grande partie de la population.

Les mécanismes et les évolutions exposés offrent de nouvelles possibilités d'exercer expressément une influence sur les débats publics. Il existe toujours plus de formes organisées de manipulation numérique visant à influer de manière ciblée sur les débats publics ou à exacerber les tensions sociales. Lorsque de telles mesures sont mises en œuvre par un État, la désinformation peut être considérée comme partie intégrante d'une stratégie d'influence destinée, au moyen de la déstabilisation, de la polarisation ou de l'érosion de la confiance, à nuire au bon fonctionnement d'un autre État et d'une autre société. Ces mesures présentent aussi un intérêt particulier en matière de politique de sécurité[29].

2.2 Effets sur l'individu, la société et la politique

L'environnement d'information actuel se caractérise par une grande quantité de contenus accessibles en permanence, lesquels ne sont toutefois pas toujours perçus comme une ressource, mais plutôt, dans un grand nombre de cas, comme un facteur de stress[30]. La conséquence peut être l'évitement intentionnel de l'information politique (*news avoidance*). Lorsque l'information parvient aux internautes, c'est souvent de manière indirecte, c'est-à-dire par le biais des réseaux sociaux et des services de messagerie instantanée. Les jeunes citent leurs centres d'intérêt personnels et le fait de se concentrer expressément sur certaines sources comme des stratégies leur permettant de faire face aux flux d'informations[31]. Pour créer son propre menu d'information, il faut bien connaître les médias, posséder des compétences numériques (*digital literacy*) et avoir du temps. Un manque de compétences peut être à l'origine de stratégies d'évitement qui, quel que soit l'âge, apportent certes un soulagement à court terme, mais restreignent à long terme la connaissance des processus politiques, ce qui n'est pas sans poser un problème en Suisse, pays où le système politique repose sur des citoyennes et citoyens bien informés. Bien que l'on considère souvent que les jeunes sont nés avec le numérique (*digital natives*), les recherches révèlent qu'un accès presque exclusivement numérique à l'information n'induit pas nécessairement un haut niveau de compétences en ce qui concerne le traitement de grandes quantités d'informations ou d'informations complexes. Il peut être plus difficile de se repérer dans l'environnement d'information du fait de sa fragmentation.

Parallèlement, le phénomène de ce que l'on appelle le manque d'informations journalistiques (*news deprivation*) – c'est-à-dire le fait de ne pas consommer d'informations journalistiques de manière générale – prend de l'ampleur. L'étude approfondie sur le manque d'informations journalistiques menée par le Centre de recherche sur l'opinion publique et la société de l'Université de Zurich[32] montre que les personnes privées d'informations participent moins souvent à la vie politique, font moins confiance aux médias et à la politique et se perçoivent moins comme des parties intégrantes de la société démocratique. Si l'on considère ce phénomène du point de vue des tranches d'âge, les 16-34 ans et les 35-54 ans représentent celles qui consomment relativement peu d'informations et qui, lorsqu'elles le font,

[29] Conseil fédéral, *Activités d'influence et désinformation – Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 22.3006 CPS-N*.
[30] Fivaz et Schwarz, *Medienkompetenz der Schweizer Bevölkerung. Eine repräsentative Pilotstudie für die deutsch- und französischsprachige Schweiz* (en allemand).
[31] gfs.bern et FSPJ, *Monitoring suisse de la jeunesse et de la démocratie 2025 : Les jeunes intéressé-e-s par la politique dans un monde (trop) complexe*, p. 25.
[32] fög – Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft, Universität Zürich, *Jahrbuch Qualität der Medien Studie 2/2025*.

utilisent principalement les plateformes des réseaux sociaux. Les personnes qui s'informent très peu ou exclusivement par le biais des réseaux sociaux font partie, dans divers domaines de connaissances, du groupe ayant le niveau d'information le plus faible. L'actualité reste étroitement liée à des sources journalistiques et ne trouve pas son équivalent sur les réseaux sociaux.

La désinformation repose sur l'hypothèse selon laquelle l'information peut influencer la pensée, le discours et, au bout du compte, les actions des individus. Son impact ne se limite pas à la diffusion de contenus erronés, mais réside aussi dans l'intégration de ce type de contenus dans le débat public, où les informations sont interprétées, évaluées et replacées dans le contexte politique. Par conséquent, sa sphère d'influence s'étend à l'ensemble de la société. Même des campagnes dont la portée est limitée sont susceptibles d'ébranler la confiance dans les institutions, les médias et l'information et, à long terme, d'amener les citoyennes et citoyens à se détourner des processus démocratiques.

Concernant la confiance dans les médias d'information, des études font état d'une érosion et montrent que la désinformation affecte encore plus la relation, déjà fragile, entre les citoyennes et citoyens et les institutions publiques[33]. En Suisse, la confiance dans les médias d'information se maintient depuis plusieurs années à un niveau globalement stable et relativement élevé en comparaison internationale. Après un recul en 2024 (41 %), 46 % des personnes interrogées indiquaient faire confiance aux médias d'information en 2025 (contre 50 % en 2016). Parallèlement, les données montrent depuis 2016 une baisse significative de la consommation d'informations et une tendance croissante à l'évitement intentionnel de l'information. En 2025, 39 % des personnes interrogées évitaient les informations au moins de temps en temps de manière intentionnelle. Le surmenage informationnel et une actualité perçue comme trop négative sont cités comme principales raisons[34]. La perte de confiance peut à son tour favoriser l'évitement intentionnel de l'information et accroître la vulnérabilité face à des informations simplistes ou trompeuses – un cercle vicieux qui affaiblit structurellement la stabilité démocratique. Dans ce contexte, il est essentiel d'encourager l'éducation à la citoyenneté et l'acquisition de compétences telles que la compétence médiatique et la compétence informationnelle afin de renforcer la résilience face à la désinformation.

2.3 Résilience en Suisse

Le terme de résilience est souvent utilisé pour qualifier la capacité des sociétés à faire face à la désinformation. La résilience concerne l'ensemble de la population et n'est pas une aptitude statique. Elle résulte de l'interaction entre le cadre institutionnel (niveau macro), les structures et institutions sociales (niveau méso) et les capacités individuelles (niveau micro). La résilience face à la désinformation se développe lorsque des conditions essentielles sont réunies, telles que l'encouragement de médias indépendants et d'un haut niveau de qualité, la mise en place de structures de plateformes responsables et transparentes et le renforcement de la compétence médiatique, de la compétence informationnelle et, de manière toujours plus marquée, des compétences numériques (en IA). Dans le même temps, les citoyennes et citoyens sont de plus en plus encouragés à examiner les informations d'un œil critique, à en évaluer les sources et à contextualiser les contenus politiques.

Au niveau macro, il convient de faire la distinction entre les conditions structurelles et les mesures concrètes prises par les pouvoirs publics. La Suisse bénéficie de plusieurs facteurs favorisant la résilience, dont un haut niveau de vie, un niveau d'éducation élevé, une confiance dans les institutions publiques relativement grande en comparaison internationale, un paysage médiatique diversifié et une polarisation sociale relativement faible. Son système politique fédéral et de démocratie directe reposant sur de fréquentes votations populaires et sur le multipartisme contribue également à la résilience de la population[35]. Au-delà de ces caractéristiques structurelles, la Suisse prend des mesures ciblées. Elle s'emploie par exemple à faire avancer la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur l'IA, laquelle vise entre autres à protéger les processus démocratiques des risques de manipulation par l'IA,

[33] Newman et al., *Reuters Institute Digital News Report 2025*.
[34] Newman et al., *Reuters Institute Digital News Report 2025* ; Newman et al., *Reuters Institute Digital News Report 2024* ; Newman et al., *Reuters Institute Digital News Report 2016*.
[35] Conseil fédéral, *Activités d'influence et désinformation – Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 22.3006 CPS-N*.

notamment au travers de contenus synthétiques. En novembre 2025, le Conseil fédéral a par ailleurs mis en place un groupe de travail interdépartemental pour lutter contre les activités d'influence et la désinformation. Concrètement, il s'agit d'une structure de coordination des travaux au sein de l'administration fédérale destinée à améliorer la compréhension de la situation en matière d'activités d'influence menées par certains États, à renforcer la coopération nationale et internationale et à contribuer à sensibiliser la Confédération et, le cas échéant, la population. Le projet relatif à la stratégie de la Suisse en matière de politique de sécurité 2026 élaborée par le Conseil fédéral, qui a été soumis à consultation, présente d'autres mesures[36].

Aussi importantes que soient ces conditions structurelles et ces mesures étatiques au niveau macro, elles ne déploient leurs effets qu'en interaction avec les capacités de chaque individu. Les évolutions actuelles laissent penser que cette résilience pourrait être mise encore plus à rude épreuve à l'avenir[37] et qu'elle doit absolument être l'objet d'une attention et d'un suivi constants. Un service public solide, des plateformes réglementées ou des cadres juridiques internationaux ne renforcent la résilience que si les citoyennes et citoyens peuvent également recourir à des sources indépendantes, examiner les contenus d'un œil critique et repérer les tentatives de manipulation. Partant, les compétences individuelles ne constituent pas un simple complément, mais un préalable à l'efficacité des mesures au niveau macro. Du point de vue de la formation, ce sont les niveaux méso et micro qui sont concernés et au premier chef les institutions de formation puisqu'elles aident les jeunes, au même titre que la famille et les autres environnements de socialisation, à comprendre les environnements d'information numériques complexes et à agir de manière responsable. L'accent est mis, d'une part, sur la compétence médiatique, la compétence informationnelle, la compétence démocratique et les compétences numériques (en IA) et, d'autre part, sur l'esprit critique et la capacité à contextualiser les enjeux sociétaux. Dans le débat international sur l'éducation, ces compétences sont souvent regroupées sous des concepts tels que celui de l'éducation à la citoyenneté numérique (voir chap. 3.3). Les chapitres suivants présentent les principaux concepts de formation et les cadres de référence internationaux et mettent en évidence les contenus des plans d'études suisses qui favorisent le développement de ces compétences.

3 Acquisition de compétences individuelles pour faire face à la désinformation

3.1 Éducation à la citoyenneté et participation à la vie politique

Le terme d'éducation à la citoyenneté est très largement utilisé dans le débat politique et les médias, mais il n'existe pas de définition uniforme et contraignante de ce qu'il recouvre. Le présent rapport se fonde sur la définition formulée dans la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme (*Education for Democratic Citizenship*, voir chap. 7). En Suisse, il existe un large consensus sur la nécessité de stimuler la participation des enfants et des jeunes à la vie sociale et politique[38].

Approches et concepts directeurs de l'éducation à la citoyenneté (du degré primaire au degré secondaire II)

En Suisse, l'éducation à la citoyenneté n'est pas une discipline à part entière dans la formation formelle. Elle est en effet intégrée à plusieurs domaines tout en étant considérée comme un objectif de formation transversal permettant de relier la dimension politique aux thématiques économiques, sociales et scientifiques. Tous les plans d'études de la scolarité obligatoire spécifiques aux régions linguistiques abordent des thèmes tels que les institutions démocratiques et leurs fondements, la vie en communauté dans une société multiculturelle ou la gestion des ressources limitées, créant ainsi aussi des points de convergence avec l'EDD. L'ancrage de l'éducation à la citoyenneté en tant qu'objectif de formation

[36] www.sepos.admin.ch > Politique de sécurité > Stratégie et rapports en matière de politique de sécurité > Stratégie en matière de politique de sécurité 2026.
[37] Conseil fédéral, *Activités d'influence et désinformation – Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 22.3006 CPS-N*.
[38] Pour alimenter le débat sur l'éducation à la citoyenneté en Suisse, l'OFAS a commandé plusieurs contributions scientifiques, dont la publication est prévue à l'automne 2026.

transversal peut toutefois conduire à une mise en œuvre hétérogène dans les écoles du fait de la diversité des enseignantes et enseignants concernés, ce qui peut en affaiblir le caractère obligatoire. En conséquence, dans un document de prise de position, l'Association faîtière des enseignantes et enseignants suisses (LCH) demande notamment un renforcement et une priorisation adéquate de l'éducation à la citoyenneté par l'octroi de temps et de ressources suffisants pour le traitement de thèmes politiques ainsi que l'intégration de cette thématique dans la formation et formation continue du corps enseignant à titre d'élément fondamental[39].

Les concepts didactiques de l'éducation à la citoyenneté s'articulent autour d'approches de l'éducation civique axées sur les institutions et d'approches plus générales d'éducation à la démocratie. En Suisse alémanique, par exemple, ce sont des modèles centrés sur le renforcement des compétences politiques – capacité de jugement politique, capacité d'agir au niveau politique, aptitude méthodologique et faculté de réflexion conceptuelle – qui se sont imposés. Ces compétences, complétées par des principes didactiques tels que l'approche (multi)perspective, le principe de controverse, le lien avec l'actualité et la réalité quotidienne, servent de base à la planification de l'enseignement et à l'élaboration de matériel pédagogique et d'exercices. En Suisse romande et au Tessin, l'enseignement et la formation du corps enseignant reposent davantage sur des concepts de l'éducation à la démocratie, de l'éducation à la citoyenneté et de l'éducation numérique (voir chap. 4.1 et 4.3). L'histoire, l'éducation civique et la réflexion autour de thèmes sensibles occupent également une place importante dans ces deux régions linguistiques[40]. Les approches d'éducation à la démocratie entendent les écoles comme des « laboratoires » : les conseils de classe, parlements d'élèves, journées d'action et journées participatives permettent d'expérimenter la démocratie et favorisent les processus d'apprentissage qui renforcent les attitudes telles que la tolérance et le sens du compromis[41].

Les données empiriques disponibles sur les compétences politiques des jeunes, les programmes d'enseignement et les effets de l'éducation à la citoyenneté dans les écoles en Suisse sont peu nombreuses. D'anciennes études font état chez les jeunes âgés de 15 ans d'un niveau de connaissances politiques moyen et d'un intérêt pour les questions politiques plutôt faible[42]. Une étude menée récemment dans des gymnases, des écoles de culture générale et des écoles professionnelles du canton de Lucerne met au jour des lacunes de connaissances concernant les concepts démocratiques fondamentaux[43]. Au plan international comme national, il est clairement établi qu'un climat scolaire discursif favorise l'intérêt pour la politique et la motivation à s'engager sur le plan politique[44]. À ce jour, aucune corrélation évidente n'a été identifiée entre apprentissage expérientiel de la démocratie et participation politique[45]. La transformation numérique pose de nouveaux défis à l'éducation à la citoyenneté et à l'éducation aux médias. Depuis peu, l'accent est mis sur le rôle de la formation à la croisée de la politique, des médias et de la société.

---

[39] Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz, *LCH Positionspapier. Politische Bildung in der Schule stärken – das Fundament für eine starke Demokratie legen*.

[40] Waldis et al., *Zum Stand der Politischen Bildung an Schweizer Pädagogischen Hochschulen. Bericht zuhanden der PH Kammer.*

[41] Himmelmann, *Demokratie Lernen als Lebens- Gesellschafts- und Herrschaftsform. Ein Lehr- und Arbeitsbuch*. Des exemples pratiques du Réseau d'écoles21 illustrent la diversité de tels projets, voir www.education21.ch > Réseau d'écoles21 > Le réseau d'écoles21 en bref.

[42] Biedermann et al., *Staatsbürgerinnen und Staatsbürger von morgen : Zur Wirksamkeit politischer Bildung in der Schweiz. Ein Vergleich mit 37 anderen Ländern*.

[43] Caduff, *Politisch urteilen ohne Wissen und Verstehen ? Eine Studie zum politischen Wissen und Verstehen von Sekundarstufe-II-Abgängerinnen und -Abgängern im Kanton Luzern*.

[44] Torney-Purta et al., *Citizenship and Education in Twenty-eight Countries. Civic Knowledge and Engagement at Age Fourteen* ; Abs et al., *ICCS 2022. Schulische Sozialisation und politische Bildung von 14-Jährigen im internationalen Vergleich* ; Rothenbühler et al., *CH@YOUPART Participation politique des jeunes adultes en Suisse* (Centre de compétences suisse en sciences sociales FORS, 2012 [en allemand, avec version condensée en français]).

[45] Biedermann et Oser, « Durch partizipative Prozesse zu politischdemokratischem Lernen – ein Patentrezept ? » ; Reinhardt, « Was leistet Demokratie-Lernen für die politische Bildung ? Gibt es empirische Indizien zum Transfer von Partizipation im Nahraum auf Demokratie-Kompetenz im Staat ? Ende einer Illusion und neue Fragen ».

Participation des jeunes à la vie politique en Suisse

La participation des jeunes à la vie politique en Suisse est examinée plus en détail ci-après. Les constats sont contrastés : les jeunes en âge de voter sont sous-représentés aux élections et aux votations[46], les formes de participation traditionnelles comme l'adhésion à un parti ou l'exercice d'un mandat politique sont peu attrayantes[47] et la participation des jeunes est, dans l'ensemble, qualifiée de ponctuelle et de sélective[48]. Depuis la généralisation du téléphone portable et l'essor des réseaux sociaux[49], la mobilisation des jeunes et des jeunes adultes en faveur de mouvements sociaux et de contestations politiques (p. ex. #metoo, #blacklivesmatter, #grèvepourleclimat) s'est renforcée, avec toutefois une tendance à la baisse depuis quelque temps[50]. Plus de la moitié des jeunes Suisses âgés de 15 à 25 ans s'intéressent à la politique[51]. L'intérêt personnel, le fait de se sentir concerné et les expériences d'auto-efficacité politique vécues sont des facteurs de motivation essentiels, tout comme le corps enseignant, les parents, les responsables légaux et l'entourage familial et amical[52]. La participation politique dépend aussi de l'intérêt pour la politique, qui est à son tour influencé par les discussions dans l'environnement social, la consommation médiatique, les connaissances politiques et l'éducation à la citoyenneté[53]. Les indicateurs tels que le niveau socio-économique de la famille sont déterminants à cet égard. C'est pourquoi l'école est appelée à jouer un rôle important dans l'encouragement des compétences démocratiques de base nécessaires à un vivre-ensemble démocratique et à l'égalité des chances en matière de participation, tout comme les contextes extrascolaires, propices à l'acquisition de compétences essentielles (engagement, responsabilité, esprit critique).

3.2 Éducation aux médias et compétence médiatique

Dans la littérature scientifique, les notions de compétence médiatique, de compétence informationnelle et de compétence numérique se recoupent souvent et ne peuvent pas dans certains cas être clairement différenciées[54] (pour les définitions sur lesquelles se fonde le présent rapport, voir chap. 7).

L'éducation aux médias vise à permettre aux individus d'utiliser les médias de manière autonome, critique et créative. Elle comprend les connaissances sur les médias et leurs modes de fonctionnement ainsi que la capacité à les utiliser de manière réfléchie. Son objectif principal est de promouvoir la compétence médiatique en tant que pilier central de la résilience individuelle dans l'espace d'information numérique et, partant, de la lutte contre la désinformation. Les études qui ont été menées montrent que de nombreuses personnes peinent à reconnaître l'intention des messages. 73 % se disent en partie ou

[46] Tresch et al., *Élections fédérales 2023. Participation et choix électoral* ; Laurent et Scaperrotta, *Enquête VOTO relative à la votation populaire fédérale du 9 février 2020,* p. 36 (en allemand).

[47] Rothenbühler et al., *CH@YOUPART Participation politique des jeunes adultes en Suisse* (Centre de compétences suisse en sciences sociales FORS, 2012 [en allemand, avec version condensée en français]) ; gfs.bern, *Monitoring de la jeunesse et de la politique FSPJ 2023 : La vague de politisation de ces dernières années perd de son intensité*.

[48] gfs.bern, *Monitoring politique d'easyvote 2019. Jeunesse du climat vs. jeunesse du sofa* ; Rothenbühler et al., *CH@YOUPART Participation politique des jeunes adultes en Suisse* (Centre de compétences suisse en sciences sociales FORS, 2012 [en allemand, avec version condensée en français]).

[49] gfs.bern, *Monitoring de la jeunesse et de la politique FSPJ 2023 : La vague de politisation de ces dernières années perd de son intensité*.

[50] gfs.bern, *Monitoring de la jeunesse et de la politique FSPJ 2023 : La vague de politisation de ces dernières années perd de son intensité*.

[51] gfs.bern et FSPJ, *Monitoring suisse de la jeunesse et de la démocratie 2025 : Les jeunes intéressé-e-s par la politique dans un monde (trop) complexe*.

[52] Rothenbühler et al., *CH@YOUPART Participation politique des jeunes adultes en Suisse* (Centre de compétences suisse en sciences sociales FORS, 2012 [en allemand, avec version condensée en français]) *;* Nef et al., *Politische Partizipationsformen und Motivation von Jugendlichen sich zu engagieren* ; gfs.bern et FSPJ, *Monitoring suisse de la jeunesse et de la démocratie 2025 : Les jeunes intéressé-e-s par la politique dans un monde (trop) complexe*, pp. 31 et 32.

[53] Madeux et al., *Jugend und Politik im Kanton Zürich. Capstone-Projekt des Instituts für Politikwissenschaft der Universität Zürich im Auftrag der Direktion der Justiz und des Innern des Kanton Zürichs ;* Rothenbühler et al., *CH@YOUPART Participation politique des jeunes adultes en Suisse* (Centre de compétences suisse en sciences sociales FORS, 2012 [en allemand, avec version condensée en français]).

[54] Mihailidis et Thevenin, *Media Literacy as a Core Competency for Engaged Citizenship in Participatory Democracy*.

complètement dépassées par le flot d'informations[55]. En même temps, ces études constatent que la compétence médiatique varie selon le groupe de population considéré. Ainsi, le niveau de compétence médiatique est plus élevé chez les personnes très intéressées par l'actualité et plus engagées sur le plan politique ainsi que chez celles qui utilisent régulièrement à la fois des canaux médiatiques numériques et des canaux médiatiques conventionnels et leur accordent, dans l'ensemble, une confiance relativement grande[56]. Cela indique également une corrélation de la compétence médiatique et du niveau d'information avec la participation à la vie politique.

Concepts directeurs de l'éducation aux médias dans les écoles en Suisse

Parmi les différents concepts théoriques de l'éducation aux médias[57], le triangle de Dagstuhl[58] occupe une place importante dans l'éducation au numérique au sein des écoles en Suisse. Ce modèle développé par des spécialistes de la didactique de l'informatique, de la pédagogie des médias et de l'économie évalue et analyse les phénomènes numériques sous trois perspectives :

a. la perspective **technologique**, qui examine le mode de fonctionnement des technologies numériques et permet d'acquérir des concepts fondamentaux de l'informatique ;
b. la perspective **socioculturelle**, qui étudie les interactions entre les technologies numériques, les individus et la société ;
c. la perspective **d'application**, qui s'intéresse à l'utilisation pratique des outils numériques.

Graphique 1 : Triangle de Dagstuhl selon la « déclaration de Dagstuhl » relative à une éducation dans un monde numérique interconnecté

En lien avec la désinformation, ce modèle permet d'aborder des questions relatives aux techniques de manipulation, à la diffusion algorithmique d'informations, aux logiques des plateformes, à la fiabilité des sources et aux intentions qui sous-tendent les images et les narratifs numériques.

Dans les écoles, l'éducation aux médias est souvent intégrée à l'enseignement de l'informatique. Ce n'est que récemment, compte tenu des espaces publics numériques décrits au chapitre 2 et de la numérisation croissante de nombreux domaines de la vie, que la nécessité de l'associer plus étroitement à l'éducation à la citoyenneté s'est imposée. Dans ce contexte, les rapports de force sociétaux qui s'expriment au travers des plateformes numériques, la gestion algorithmique des informations et les questions éthiques telles que l'autodétermination et le courage civique dans l'espace numérique retiennent de plus en plus l'attention. Les trois perspectives du triangle de Dagstuhl sont désormais utilisées dans plusieurs disciplines afin d'aborder des thèmes numériques de manière spécifique aux disciplines et de développer des modules d'enseignement (voir chap. 4.1).

[55] Fivaz et Schwarz, *Medienkompetenz der Schweizer Bevölkerung. Eine repräsentative Pilotstudie für die deutsch- und französischsprachige Schweiz (en allemand)*.
[56] Fivaz et Schwarz, *Medienkompetenz der Schweizer Bevölkerung. Eine repräsentative Pilotstudie für die deutsch- und französischsprachige Schweiz (en allemand)*.
[57] Il convient de citer notamment l'éducation aux médias structurelle, qui s'intéresse à la relation entre l'individu et les médias en tant que partie intégrante de son environnement de vie, la pédagogie des médias axée sur l'action, dont le but est de créer ses propres contenus, la pédagogie éducative critique ou la pédagogie conservatrice, qui protège contre les risques liés à un usage intensif des médias.
[58] Gesellschaft für Informatik e.V, « Dagstuhl-Erklärung ». Voir aussi Medien und Informatik - PHSZ - Informatikdidaktik > Modelle > Dagstuhl-Dreieck > Beispiel Fake-News.

3.3 Citoyenneté numérique

Les espaces publics numériques exigent des compétences civiques numériques. Il s'agit des aptitudes qui sont requises pour répondre aux exigences d'une société numérisée et faire un usage éclairé des possibilités qui en découlent. Les concepts de citoyen numérique et de citoyenneté numérique (*digital citizen* et *digital citizenship*) sont utilisés au niveau international pour décrire ces capacités[59]. Depuis le début des années 2000, ces concepts, ainsi que l'éducation à la citoyenneté numérique qui vise à les concrétiser, ont donné lieu à la création de cadres de référence internationaux par des organisations multilatérales comme la Commission européenne, le Conseil de l'Europe, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ainsi que sous l'impulsion de fondations[60].

Le *Digital Competence Framework for Citizens* (DigComp) 3.0 élaboré par la Commission européenne est l'un des principaux cadres de référence pour le développement des compétences numériques. Il s'inscrit dans la stratégie pour l'Union des compétences et définit les compétences numériques comme l'ensemble des connaissances, capacités et attitudes requises pour utiliser les technologies numériques de manière critique, responsable et autonome. Considérées comme essentielles pour participer à la vie sociale, contribuer à la vie démocratique et apprendre tout au long de la vie[61], les compétences numériques sont aussi le fondement d'autres aptitudes comme l'esprit critique ou la créativité, indispensables aussi bien pour la participation démocratique que dans le contexte de l'économie et du marché du travail. Le DigComp s'articule autour de cinq domaines de compétences regroupant 21 compétences clés au total. Plusieurs de ces domaines de compétences se réfèrent à la compétence informationnelle, aux compétences médiatiques et aux compétences civiques, notamment la compétence 2.3 *Engaging in citizenship through digital technologies*. En outre, le DigComp définit cinq priorités thématiques : l'IA, la cybersécurité, les droits numériques, la santé dans l'espace numérique et la lutte contre la mésinformation et la désinformation.

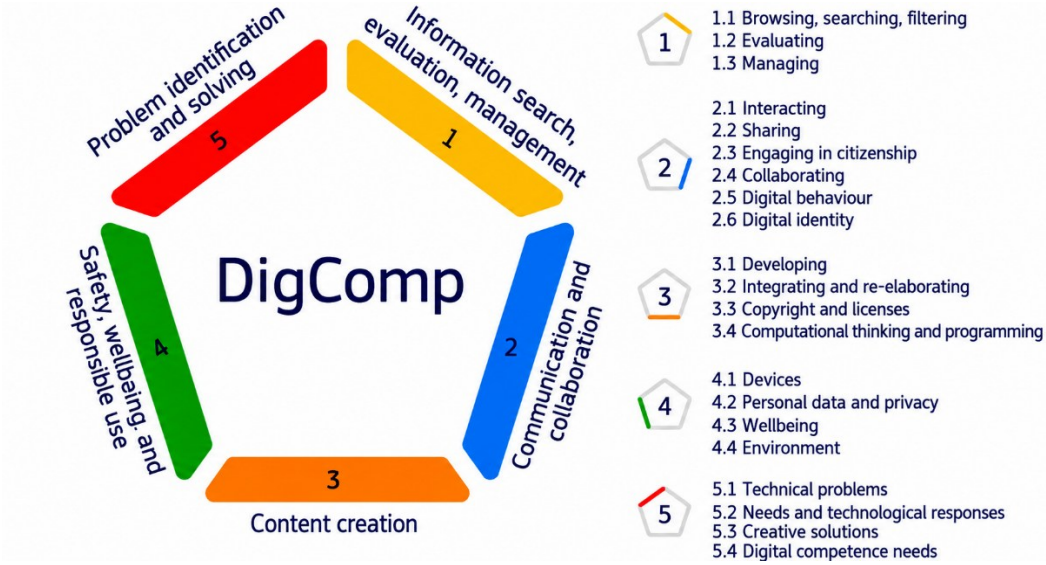

Graphique 2 : Les cinq domaines de compétences et les 21 compétences du DigComp 3.0

[59] Moser, « Digital Citizenship als Leitlinie der Medienbildung » ; Ribble et al., « Digital Citizenship : Appropriate Technology Use ».
[60] Est largement cité par exemple Jenkins, *Confronting the Challenges of Participatory Culture : Media Education for the 21st Century. An Occasional Paper on Digital Media and Learning*.
[61] education.ec.europa.eu > Thèmes prioritaires > Améliorer la qualité > Compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie.

Le *Manuel d'éducation à la citoyenneté numérique* du Conseil de l'Europe[62] est pour sa part davantage centré sur la démocratie. Il définit explicitement la compétence numérique comme faisant partie intégrante d'une culture de la démocratie[63] et décrit les aptitudes nécessaires pour permettre aux citoyennes et citoyens de jouer un rôle actif, responsable et critique dans les espaces publics numériques. Le cadre de référence sur lequel il s'appuie comprend dix domaines de compétences dans les dimensions « Être en ligne », « Bien-être en ligne » et « Mes droits en ligne » (voir graphique 3 ci-après).

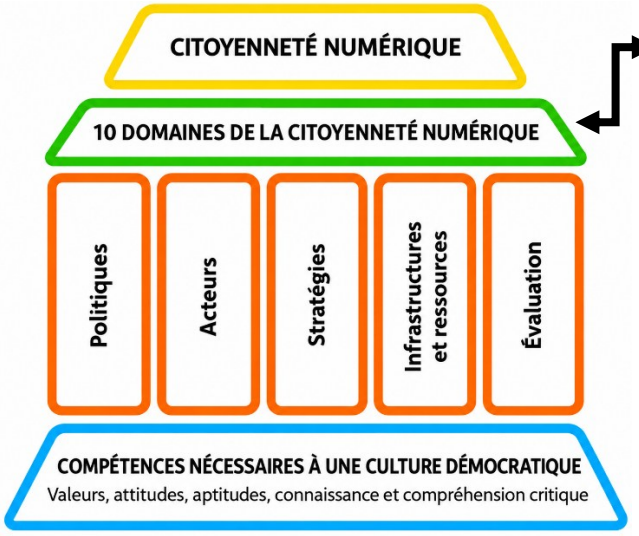

Dimension	Domaine de compétences
Être en ligne	1. Accès et inclusion 2. Apprentissage et créativité 3. Éducation aux médias et à l'information
Bien-être en ligne	4. Éthique et empathie 5. Santé et bien-être 6. Présence et communications en ligne
Mes droits en ligne	7. Participation active 8. Droits et responsabilités 9. Vie privée et sécurité 10. Sensibilisation des consommateurs

Graphique 3 : Modèle des compétences en citoyenneté numérique du Conseil de l'Europe et tableau des dix domaines de compétences

Le Conseil de l'Europe érige l'éducation numérique en tâche sociale acceptée et assumée conjointement par différents acteurs : élèves, parents, responsables légaux, corps enseignant, directions des écoles, scientifiques, acteurs du secteur privé et de la société civile, responsables de formation locaux (p. ex. autorités scolaires communales), départements et administrations scolaires à l'échelon régional ainsi qu'autorités politiques nationales et internationales. La citoyenneté numérique s'entend ainsi comme un concept global visant à définir les compétences nécessaires dans un monde numérisé et, partant, l'éducation à la citoyenneté numérique comme un moyen de renforcer les compétences des citoyennes et citoyens en matière d'information numérique ainsi que leur résilience face à la désinformation. L'éducation à la citoyenneté numérique combine l'éducation au numérique, l'éducation aux médias, l'éducation à la démocratie et l'éducation à la citoyenneté, cette dernière jouant un rôle particulier puisqu'elle associe compétence médiatique et participation à la vie démocratique. Vu sous cet angle, le phénomène de la désinformation n'est pas un sujet marginal de la pédagogie des médias, mais un défi central dans la perspective d'espaces publics numériques pleinement démocratiques[64]. La Commission de la Culture, de la Science, de l'Education et des Médias de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) prépare actuellement un rapport parlementaire intitulé « Partenariats entre les acteurs de l'éducation, de la culture, du social et de la société civile pour permettre aux jeunes de s'engager dans une société démocratique » (Rapporteure : Mme Luz Martinez-Seijo, Espagne). Ce rapport est prévu pour adoption par l'APCE en 2027.

Données empiriques sur l'éducation à la citoyenneté numérique en Suisse

Les études consacrées aux jeunes s'intéressent non seulement aux formes de participation traditionnelles comme la participation aux élections, aux votations ou à des manifestations, mais aussi aux

[62] Conseil de l'Europe, *Manuel d'éducation à la citoyenneté numérique. Être en ligne, bien-être en ligne, mes droits en ligne*. Ce manuel s'appuie notamment sur le cadre de référence *Compétences pour une culture de la démocratie*, qui définit 20 compétences pour une culture de la démocratie nécessaires pour être partie prenante d'une culture de la démocratie.
[63] Conseil de l'Europe, *Compétences pour une culture de la démocratie. Vivre ensemble sur un pied d'égalité dans des sociétés démocratiques et culturellement diverses. Synthèse.*
[64] Hubacher et al., *Politische Bildung für die digitale Öffentlichkeit. Umgang mit politischer Information und Kommunikation in digitalen Räumen*.

formes de participation numériques comme liker, partager ou publier des contenus[65]. Ces dernières se sont stabilisées à un niveau moyen[66], tandis que les premières (votations et élections) semblent davantage être envisagées par les jeunes. Les offres de technologies civiques (*civic tech*) destinées aux jeunes, par exemple la plateforme engage.ch, sont assez méconnues[67].

Les données disponibles sur la mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté numérique dans les établissements de formation suisses sont insuffisantes pour dresser une évaluation concluante. Il apparaît que, ces dernières années, l'accent a plutôt été mis sur les compétences d'utilisation des technologies numériques et sur la sensibilisation aux risques en ligne comme les discours de haine, le cyberharcèlement et la sécurité des données. Dans les rapports 2023 et 2026 sur l'éducation en Suisse, ces aptitudes sont décrites comme des compétences numériques pour le futur domaine professionnel[68]. Le rapport sur la numérisation dans l'éducation[69] établi par Educa, l'agence spécialisée dans l'espace numérique de formation mandatée par la Confédération et les cantons, se fonde quant à lui sur une conception plus globale des compétences numériques et renvoie dans sa partie théorique aux concepts de l'éducation à la citoyenneté numérique présentés dans ce chapitre. Il en va de même dans la littérature internationale, où la sécurité en ligne et les bonnes pratiques en matière de gestion des risques en ligne constituent un objectif central de l'éducation à la citoyenneté numérique ; une deuxième approche, davantage axée sur une logique pragmatique, insiste sur les compétences liées à l'utilisation des outils (d'apprentissage) numériques. D'autres dimensions de la participation en ligne, comme le fait de porter un regard critique sur l'espace numérique, ne sont pas prises en compte[70], alors qu'elles seraient utiles pour appréhender l'espace numérique comme un lieu de création et encourager son utilisation active.

Une étude empirique sur les pratiques actuelles des gymnases suisses en matière d'éducation à la citoyenneté numérique révèle que l'éducation aux médias repose principalement sur des approches de protection (p. ex. contre les risques en ligne). Elle a mis en évidence différents liens avec les méthodes d'enseignement appliquées. Ainsi, les activités médiatiques créatives et expressives favorisent l'engagement civique, tandis que la transmission de connaissances sur les dangers en ligne encourage les élèves à adopter un comportement respectueux. La combinaison de ces deux aspects suggère un rapport antinomique[71]. Selon les données collectées dans quinze établissements scolaires suisses (écoles professionnelles, écoles de maturité gymnasiale et écoles de culture générale) faisant un usage fréquent des technologies numériques dans leurs cours, l'approche critique et réflexive vis-à-vis de l'IA générative est la plus appliquée et la seule susceptible de renforcer de manière significative la confiance des élèves dans l'IA générative ainsi que leur sens des responsabilités dans l'utilisation de celle-ci. Les approches créatives et productives améliorent aussi la confiance, mais ne favorisent pas une utilisation responsable[72]. Le débat sur les approches pédagogiques se poursuit. Il remet notamment en cause la réponse standard de la didactique des médias, qui encourage le scepticisme et l'esprit critique pour faire face à la désinformation générée par l'IA et à l'opacité des algorithmes. À cet égard, d'aucuns préconisent une compétence médiatique critique et transformative qui aide les futures citoyennes et futurs citoyens à s'interroger sous un angle normatif et politique sur différents aspects tels que la conception des systèmes d'IA ou la démocratisation de l'espace numérique[73].

De nombreux arguments plaident en faveur d'une combinaison de connaissances stratégiques et de connaissances systémiques sur les structures d'Internet, les algorithmes et les sources en ligne, même

[65] gfs.bern, *Monitoring de la jeunesse et de la politique FSPJ 2023 : La vague de politisation de ces dernières années perd de son intensité*.
[66] gfs.bern et FSPJ, *Monitoring suisse de la jeunesse et de la démocratie 2025 : Les jeunes intéressé-e-s par la politique dans un monde (trop) complexe*, p. 33.
[67] Räss et al., *Jugend, politische Partizipation und Digitalisierung : Eine Analyse der digitalen politischen Partizipation junger Menschen in der Schweiz*.
[68] Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation CSRE, *Rapport sur l'éducation en Suisse 2023* ; Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation CSRE, *Rapport sur l'éducation en Suisse 2026*.
[69] Educa, *La numérisation dans l'éducation*.
[70] À titre d'exemple : Tadlaoui-Brahmi et al., *Digital Citizenship in Primary Education : A Systematic Literature Review Describing How It Is Implemented*.
[71] Consoli, « Different Media Education Approaches Predict Distinct Aspects of Digital Citizenship ».
[72] Consoli und Petko, « Which Educational Approaches Predict Students' Generative AI Confidence and Responsibility ? ».
[73] Hubacher, *Politische Bildung im Zeitalter der KI*.

si les données disponibles ne permettent pas de tirer des conclusions générales. En Suisse, il n'existe pas encore de cadre de référence national pour mettre en œuvre l'éducation à la citoyenneté numérique ou faire face à la désinformation dans le contexte des compétences numériques. L'encouragement des compétences requises repose plutôt sur la répartition fédérale des compétences au sein du système éducatif suisse et sur les instruments déjà en place (voir chap. 1.2). Cela dit, la recherche en didactiques disciplinaires se fonde déjà sur des concepts d'éducation à la citoyenneté numérique pour le paysage éducatif suisse[74]. Plusieurs initiatives portées par des institutions de formation, des administrations et des acteurs de la société civile s'intéressent aussi à cette thématique[75]. Le chapitre 4 ci-après montre, en s'appuyant sur les cadres de référence et les modèles décrits, comment les compétences correspondantes sont prises en compte dans les plans d'études suisses des différents niveaux d'enseignement.

4 Encouragement des compétences dans le domaine de la formation formelle

4.1 École obligatoire : primaire et secondaire I

En 2023, la mise en place d'un plan d'études par région linguistique a marqué l'aboutissement du mandat constitutionnel visant à harmoniser les objectifs de formation pour la scolarité obligatoire. Le Lehrplan21 (LP21)[76], le Plan d'études romand (PER)[77] et le Piano di Studio (PdS)[78], qui s'alignent sur les objectifs nationaux de formation de la CDIP et sur les domaines disciplinaires de la formation de base en vertu du concordat HarmoS, définissent les objectifs de formation contraignants en matière d'enseignement à l'école obligatoire[79]. La mission éducative est définie en termes de compétences, c'est-à-dire qu'elle vise à faire en sorte que les élèves ne se contentent pas de « savoir », mais qu'ils « sachent faire » et « aient envie de faire ». Des objectifs de nature transversale ont également été formulés en parallèle des objectifs de formation spécifiques afin de cibler l'acquisition de compétences à l'interface de différentes disciplines, à l'image de l'éducation à la citoyenneté (voir chap. 3.1).

Le LP21 est structuré en « Fachbereiche », « Modulen » et « überfachliche Kompetenzen ». Le domaine d'apprentissage « Médias et informatique » est conçu comme un ensemble de modules couvrant les trois cycles[80] de la scolarité obligatoire. Les modules ont pour objectif de décrire les tâches transversales de l'école et d'assurer, pour les plus fondamentales d'entre elles, le développement progressif et systématique des compétences. Le plan d'études de ces modules distingue les deux domaines de compétences « médias » et « informatique », considérés comme des champs d'activité, ainsi que les compétences relatives à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Le domaine d'apprentissage « Médias et informatique » poursuit les trois objectifs suivants :

---

[74] Tadlaoui-Brahmi et al., *Digital Citizenship in Primary Education : A Systematic Literature Review Describing How It Is Implemented* ; Waldis et al., *Zum Stand der Politischen Bildung an Schweizer Pädagogischen Hochschulen. Bericht zuhanden der PH Kammer* ; Hubacher et al., *Politische Bildung für die digitale Öffentlichkeit. Umgang mit politischer Information und Kommunikation in digitalen Räumen*.

[75] Pour les initiatives des cantons, voir chap. 5.1 et edudoc.ch, le Serveur suisse de documents pour l'éducation et la formation ; pour les initiatives de la société civile, voir chap. 5.2.

[76] Cf. www.lehrplan21.ch > Présentation du Lehrplan 21.

[77] Cf. portail.ciip.ch/home > Plan d'études romand.

[78] Cf. pianodistudio.edu.ti.ch.

[79] Le rapport n'examine pas la manière dont ces objectifs de formation sont mis en œuvre et transmis dans les écoles et les classes de pédagogie spécialisée (élèves présentant des besoins particuliers en matière de formation). Les compétences mentionnées dans ce rapport sont importantes pour tous les enfants et tous les jeunes, y compris pour ceux qui suivent une formation selon un plan d'études adapté. La manière dont ces compétences sont transmises prend toutefois différentes formes selon les capacités des élèves concernés et les priorités pédagogiques en vigueur. À l'échelle nationale, la proportion d'élèves de l'école obligatoire bénéficiant d'une adaptation du plan d'études s'élevait en 2024/2025 à 5,3 % et 2 % fréquentaient une classe des écoles spécialisée, avec toutefois des différences selon les cantons ; cf. Office fédéral de la statistique (OFS), « Pédagogie spécialisée ».

[80] Le 1er cycle couvre les quatre premières années et le 2e cycle les quatre années suivantes du degré primaire, qui s'étend sur huit ans au total. Le 3e cycle correspond aux trois années du degré secondaire I. Le canton du Tessin fait exception, puisque le degré secondaire I dure quatre ans.

a. comprendre les médias et les utiliser de manière responsable ;

b. comprendre les concepts fondamentaux de l'informatique et les appliquer pour la résolution de problèmes, et

c. acquérir des compétences pratiques (et établir des liens avec les différentes perspectives du « triangle de Dagstuhl », voir chap. 3.2).

Les compétences pratiques qui ne peuvent être acquises dans le cadre des « Fachbereiche » sont enseignées dans l'ensemble de modules « Médias et informatique ». La présentation détaillée des objectifs de compétences dans les différents champs d'activités contient de nombreuses indications sur les thématiques et objectifs d'apprentissage interdisciplinaires. Il appartient aux cantons et aux écoles de définir des délais concrets et de répartir les responsabilités organisationnelles. Le domaine d'apprentissage « Médias et informatique » est généralement défini comme une discipline à part entière dans les grilles horaires cantonales du 3e cycle. Son enseignement est fréquemment organisé sous la forme de projets ou de cours-blocs.

D'une manière générale, on peut considérer que les disciplines composites en sciences sociales telles que « Natur, Mensch, Gemeinschaft (NMG) » au degré primaire, ainsi que « Räume, Zeiten, Gesellschaften (RZG) » et « Ethik, Religionen und Gesellschaft (ERG) » au degré secondaire I, offrent un cadre propice à l'acquisition de connaissances en matière de politique, de culture et d'économie, ainsi qu'à l'étude des questions relatives à la vie en communauté et à l'évolution de la société, qui sont parfois également liées à la transformation numérique. Le domaine disciplinaire RZG aborde notamment les thématiques suivantes : fonctionnement de la démocratie suisse, importance et évolution des droits de l'homme et rôle de la Suisse en Europe et dans le monde. Le domaine disciplinaire ERG permet aux élèves d'acquérir les bases de la vie en société et d'apprendre à réfléchir aux valeurs et aux normes. D'autres liens thématiques peuvent être établis dans le cadre de l'orientation transversale de l'EDD. La politique, la démocratie et les droits de l'homme y sont d'ailleurs explicitement mentionnés comme domaines thématiques. Les disciplines linguistiques et artistiques constituent également des domaines propices au développement des compétences numériques et à la réflexion sur les contextes numériques.

Le PER se divise en « domaines disciplinaires », « capacités transversales » et « formation générale ». En 2021, la Conférence intercantonale de l'instruction publique et de la culture de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) a décidé de renforcer l'éducation au numérique en Suisse romande en s'appuyant sur une conception plus large de la culture numérique. Désormais, le PER considère le domaine disciplinaire « éducation numérique » comme un domaine de compétence à part entière. Celui-ci vient compléter les autres disciplines et poursuit trois objectifs :

a. savoir utiliser les médias,

b. acquérir une compréhension des concepts fondamentaux de l'informatique, et

c. développer les compétences nécessaires à une utilisation efficiente et responsable des environnements de communication, de collaboration et d'édition numériques. Cette approche s'appuie elle aussi sur le « triangle de Dagstuhl » (voir chap. 3.2).

Contrairement au LP21, l'éducation au numérique est davantage associée aux compétences civiques. Les compétences numériques sont explicitement considérées comme faisant partie intégrante de la « citoyenneté numérique ». L'objectif principal est d'aider les jeunes à exercer leurs droits et leurs devoirs au sein de la société de façon autonome, indépendante et responsable, ainsi qu'à développer leur esprit critique.

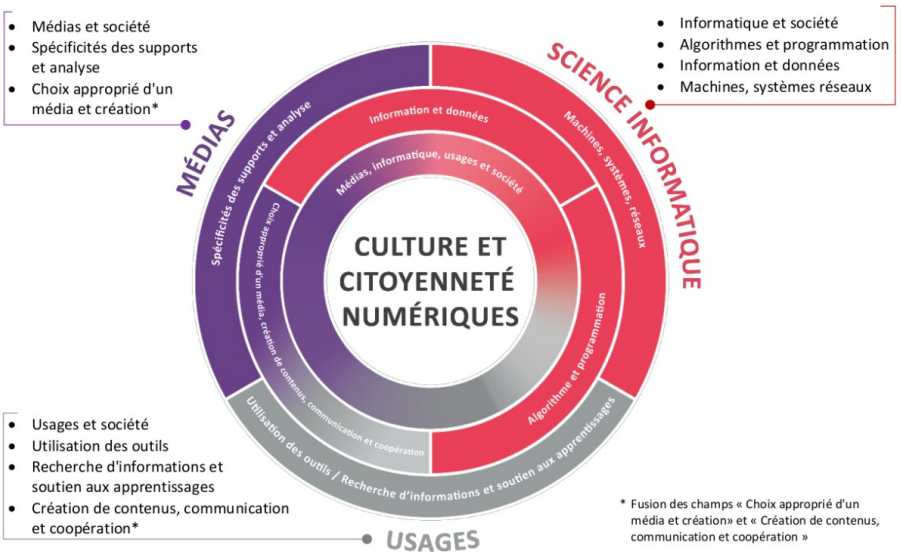

Graphique 4 : Extrait du PER domaine disciplinaire « éducation numérique »

Bien que le PER identifie trois domaines de compétence par niveau scolaire, il prévoit aussi que les compétences mentionnées soient intégrées dans les contenus d'apprentissage spécifiques aux disciplines[81]. Le corps enseignant de toutes les disciplines est ainsi invité à contribuer à l'éducation au numérique. Les trois axes « Médias », « Science informatique » et « Usages » restent constants au cours de la scolarité, mais leur mise en œuvre varie selon le cycle.

Le PdS s'articule autour des « aree disciplinari », des « competenze trasversali » et des « formazione generale ». Il définit les médias et l'informatique comme thème transversal. L'objectif est de favoriser une utilisation critique, créative et réfléchie des technologies numériques et des médias, qui soit pertinente tant pour les processus d'apprentissage que pour la participation à la vie sociale. Les objectifs de compétence couvrent différents domaines, comme organiser les informations et les données à l'aide de critères et de supports pertinents afin de les stocker en toute sécurité et de les retrouver efficacement ; argumenter le choix des applications, supports et appareils et évaluer de manière réfléchie les chances et les risques qui y sont liés ; porter un regard critique sur l'influence des médias, des technologies et de leurs contenus sur sa propre façon de penser et d'agir en vue d'une utilisation consciente et responsable ; évaluer ses propres productions au regard de leur efficacité, de leur conformité aux normes communes et au droit en vigueur, ainsi que de leur adéquation à l'usage prévu.

Si, dans le PdS, les aspects politiques de la communication numérique sont principalement abordés dans la discipline « Educazione civica, alla cittadinanza e alla democrazia », dans le cadre de laquelle il est généralement possible de travailler par exemple sur le rôle des médias dans la démocratie, sur la création d'espaces publics numériques ou encore sur la communication dans et à propos des médias, les liens correspondants ne sont toutefois pas explicitement mentionnés.

Les plans d'études régionaux sont conçus dans une perspective à long terme. Néanmoins, les modifications apportées au PER en 2021 montrent qu'ils sont régulièrement appelés à évoluer et sont au cœur des discussions politiques.

[81] La CIIP identifie trois priorités politiques particulièrement importantes à l'heure actuelle en lien avec l'éducation à la citoyenneté : « éducation numérique », « citoyenneté, durabilité et santé » et « inclusion, intégration et diversité » ; elle propose une série de publications sur ces thématiques.

4.2 Degré secondaire II

Au degré secondaire II, il existe différents plans d'études cadres pour les écoles de maturité gymnasiale, les écoles de culture générale et la formation professionnelle. L'éducation à la citoyenneté y est, comme pour la scolarité obligatoire, généralement intégrée dans des disciplines composites ou définie comme un objectif de formation transversal. Les constatations qui suivent se fondent sur les PEC régionaux en vigueur.

Écoles de formation générale : écoles de maturité gymnasiale et écoles de culture générale

L'ORM et le RRM fixent les exigences minimales relatives aux filières de maturité gymnasiale qui doivent être respectées pour qu'un certificat de maturité gymnasiale cantonal soit reconnu au niveau suisse et pour que l'accès direct à l'université soit garanti.

Dans le cadre du projet « Évolution de la maturité gymnasiale », les bases légales s'appliquant à la maturité gymnasiale à l'échelle nationale ont fait l'objet d'une révision totale et un nouveau plan d'études cadre pour les écoles de maturité gymnasiale (PEC MG)[82] a été adopté. Axé sur les compétences, celui-ci décrit les exigences minimales applicables aux contenus pédagogiques et transversaux des différentes disciplines. Les bases légales et le PEC MG sont entrés en vigueur le 1er août 2024[83].

Le PEC MG définit, outre les domaines disciplinaires et les domaines d'enseignement transversaux, des compétences transversales ayant une large dimension de transfert et de résolution de problèmes. Il considère notamment les compétences personnelles, le numérique et les compétences qui y sont liées, ainsi que l'éducation à la citoyenneté comme des objectifs de formation transversaux. Pour relever les défis et résoudre les problématiques liées au numérique, les approches techniques, applicatives et socioculturelles ainsi que les compétences correspondantes doivent être encouragées dans toutes les disciplines. Les élèves doivent notamment apprendre à travailler avec des données et des informations, comprendre et savoir appliquer des procédures d'automatisation, analyser des questions à l'aide de processus automatisés de traitement des données, réfléchir à leur identité numérique et au processus sociaux qui y sont liés (y compris le droit à l'autodétermination en matière d'information), participer à la communication et à la collaboration, et comprendre les sociétés de l'information et l'influence du numérique sur les liens économiques, sociaux et politiques. Au-delà du développement des compétences et des connaissances technologiques, l'informatique en tant que discipline met explicitement l'accent sur les défis informatiques actuels, notamment en établissant des liens avec l'EDD et l'éducation à la citoyenneté. De même, l'histoire, définie comme étant l'une des disciplines contribuant à la promotion de l'éducation à la citoyenneté, prévoit des processus d'apprentissage politique en lien avec le numérique. Bien que les compétences en matière de traitement de l'information numérique (sources numériques, désinformation, questions épistémologiques fondamentales) ne soient pas explicitement mentionnées, l'approche scientifique de cette discipline devrait néanmoins permettre de les acquérir.

Conformément au règlement de la CDIP du 25 octobre 2018 concernant la reconnaissance des certificats délivrés par les écoles de culture générale[84], ces dernières ont pour mission de transmettre à leurs élèves une culture générale approfondie, de développer leurs compétences personnelles et sociales et de leur enseigner les compétences et connaissances spécifiques aux champs professionnels. Le plan d'études cadre pour les écoles de culture générale[85], qui est également axé sur les compétences, est entré en vigueur le 1er août 2019. À travers la culture générale, les élèves acquièrent une compréhension du monde et de la société leur permettant de se forger leur propre jugement et d'agir de manière compétente, constructive et responsable. Dans le cadre des compétences transversales, ils apprennent notamment à évoluer dans un environnement marqué par la numérisation et à utiliser de manière critique des médias de toute nature. La discipline « Informatique » contribue au développement de leur

[82] www.cdip.ch > Documentation > Réglementations et décisions > Recueil des bases légales > Plans d'études cadres > 5.2 Plans d'études cadre écoles de maturité gymnasiale du 20 juin 2024.
[83] www.cdip.ch > Thèmes > Maturité gymnasiale.
[84] www.cdip.ch > Thèmes > Écoles de culture générale > Règlements et plan d'études cadre > Règlement concernant la reconnaissance des certificats délivrés par les écoles de culture générale du 25 octobre 2018 (25.6.2020).
[85] www.cdip.ch > Thèmes > Écoles de culture générale > Règlement et plan d'études cadre > Plan d'études cadre pour les écoles de culture générale (25.10.2018).

réflexion critique sur les effets de l'informatique et de la numérisation sur la société. L'éducation à la citoyenneté est enseignée dans les disciplines « Histoire », « Économie et droit », et « Philosophie ».

Formation professionnelle initiale

Le système de la formation professionnelle duale peut contribuer dans une large mesure à l'éducation à la citoyenneté, l'école professionnelle et l'entreprise formatrice jouant toutes deux un rôle important à cet égard. En intégrant les personnes en formation dans un environnement de travail réel, intergénérationnel et hiérarchisé, le système dual favorise un processus d'apprentissage fondé à la fois sur des qualifications professionnelles et sur des expériences vécues dans des situations réelles. La participation aux processus décisionnels, l'observation des pratiques professionnelles, la gestion collective de l'information et le dialogue avec des collègues issus de parcours différents encouragent le développement de l'esprit critique, de la conscience de l'information et du sens des responsabilités à partir de situations concrètes.

L'enseignement de la culture générale dispensé dans les écoles professionnelles permet d'acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour s'orienter dans la société. Selon le plan d'études cadre concernant la culture générale dans la formation professionnelle initiale[86], la culture générale permet notamment d'acquérir un sens critique face à la diversité des sources et des contenus médiatiques, une capacité à penser de manière systémique afin d'agir de manière durable sur les plans social, écologique et économique, et l'aptitude à identifier et à analyser les processus politiques, les conflits d'intérêts et les rapports de force. L'éducation à la citoyenneté y est ainsi abordée sous différents angles. Dans le domaine d'apprentissage « Société », les thèmes de l'éthique, de l'identité et de la socialisation, de la culture, de l'écologie, de la politique, du droit, de la transformation technologique et numérique ainsi que de l'économie sont enseignés conjointement, créant une base favorable à un apprentissage interdisciplinaire et transversal. Dans l'aspect « Politique », les personnes en formation analysent les questions actuelles et identifient les intérêts des protagonistes ainsi que les stratégies correspondantes tout en prenant conscience de leurs propres intérêts et des valeurs subjectives et sociétales. Elles sont en outre encouragées à participer à la vie politique. Les compétences numériques sont définies dans l'aspect « Transformation technologique et numérique », qui mentionne explicitement l'approche proactive et critique des technologies de l'information et de la communication, ainsi que la réflexion concernant leurs effets sur l'individu et la société. Dans ce cadre, les personnes en formation analysent également les avantages et les risques de l'IA et utilisent les outils et applications correspondantes.

Dans le plan d'études cadre pour la maturité professionnelle (MP)[87], la thématique de la désinformation est traitée dans certaines branches selon des approches spécifiques. Dans la branche fondamentale « Première langue nationale », dont les compétences spécifiques sont définies de manière identique pour toutes les orientations de la MP, la désinformation est explicitement abordée dans le domaine partiel « Médias », qui traite des formes d'apparition telles que les fake news, les deepfakes et la propagande. Dans la branche complémentaire « Histoire et institutions politiques », dont les compétences spécifiques sont également définies de manière identique pour toutes les orientations de la MP, si la désinformation n'est pas mentionnée explicitement, certaines formulations des compétences couvrent toutefois des aspects essentiels de cette thématique, de sorte que les mécanismes qui la sous-tendent sont traités de manière implicite : « s'informer de manière appropriée, trouver leurs repères dans la multitude d'informations, se forger leur propre opinion et la défendre » ; « reconnaître l'impact de propagandes, de spectres de l'ennemi et de la psychologie de masse » ou encore « appréhender les mythes comme forces ayant un impact sur l'histoire, les différencier de la réalité historique et reconnaître leur instrumentalisation dans la politique et l'économie ». En outre, dans toutes les branches, les compétences transdisciplinaires – y compris les capacités requises pour le travail interdisciplinaire – visent à développer la capacité de réflexion des personnes en formation ainsi que leur esprit critique face aux technologies de l'information et de la communication, en particulier face à l'IA.

[86] www.sefri.ch > Formation > Formation professionnelle et continue > Formation professionnelle initiale > Culture générale > Plan d'études cadre concernant la culture générale dans la formation professionnelle initiale.
[87] www.sefri.ch > Formation > Formation professionnelle et continue > Formation professionnelle initiale > Maturité professionnelle > PEC MP.

La mise en œuvre concrète des contenus des PEC peut varier considérablement d'une école à l'autre. Dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté, il est également fréquent de faire appel à des offres externes pour traiter et promouvoir, de manière plus ou moins explicite, les compétences en matière de citoyenneté numérique[88].

4.3 Degré tertiaire : formation du corps enseignant

Enseignantes et enseignants à l'école obligatoire et dans les écoles de formation générale

Dans les hautes écoles pédagogiques (HEP) et dans les filières universitaires de formation à l'enseignement, les futures enseignantes et futurs enseignants sont formés pour exercer leur profession conformément au plan d'études. Bien que l'éducation à la citoyenneté soit mentionnée dans les plans d'études comme un objectif de formation transversal, les cours d'introduction didactiques spécifiques ne sont souvent accessibles qu'aux étudiants qui se spécialisent dans les sciences sociales (géographie, histoire, éthique, religions), généralement sous la forme de modules d'un semestre ou de cours ponctuels. Une enquête menée sur l'état de l'enseignement de l'éducation à la citoyenneté dans les HEP révèle que les concepts et les approches didactiques de l'éducation à la citoyenneté numérique sont régulièrement mis en œuvre en Suisse romande et en Suisse italienne[89]. En Suisse alémanique, l'accent est mis sur les méthodes d'éducation à la démocratie, les compétences politiques et l'esprit critique en général. Il existe toutefois trois cursus de master qui forment les futures enseignantes et futurs enseignants dans le domaine de la didactique des sciences sociales et abordent, entre autres, les questions soulevées par l'éducation à la citoyenneté numérique[90]. La demande en matière de formations continues reste modérée, ce qui entraîne d'emblée une sélection en fonction des intérêts personnels. Dans la pratique, les enseignantes et enseignants sont souvent amenés à traiter des problématiques politiques sans avoir reçu une formation approfondie. Face à des thématiques controversées, l'absence de formation peut être source d'incertitude, notamment quant au rôle de l'enseignant. À cet égard, le « consensus de Beutelsbach », qui fixe les principes fondamentaux en matière d'enseignement de l'éducation à la citoyenneté, peut servir de référence[91].

Récemment, de nombreux éditeurs suisses de matériel pédagogique (p. ex. hep, Lehrmittelverlag Zürich ou Schulverlag plus) ont élaboré de nouveaux supports pédagogiques et ressources didactiques destinés à l'enseignement de l'éducation au numérique, qui abordent également le thème de la désinformation. D'autres ressources pédagogiques consacrées à l'éducation à la citoyenneté, qui traitent de sujets d'actualité et sont accompagnées d'informations didactiques, sont disponibles sur le serveur éducatif ZEBIS ainsi que sur les sites Internet « PB-Tools » du Zentrum für Demokratie Aarau et d'éducation21[92]. D'autres initiatives de la société civile proposent des supports pédagogiques pour l'éducation à la citoyenneté numérique (voir chap. 5.2).

Enseignantes et enseignants dans la formation professionnelle initiale

Les responsables de la formation professionnelle assurent la formation des apprentis dans les trois lieux de formation que sont l'entreprise formatrice, les cours interentreprises et l'école professionnelle. Ils sont principalement formés dans les HEP et dans filières universitaires de formation à l'enseignement,

[88] À titre d'exemples : www.discussit.ch, yes.swiss/programmes/la-jeunesse-debat, schweizdebattiert.ch ou www.zh.ch/de/politik-staat/teilhabe/cinecivic.html.

[89] Waldis et al., *Zum Stand der Politischen Bildung an Schweizer Pädagogischen Hochschulen. Bericht zuhanden der PH Kammer.* Pour la formation continue des enseignantes et enseignants dans le domaine de l'éducation numérique, l'Université de Genève propose par exemple des modules de formation continue d'une durée équivalente à un CAS-DAS : Institut universitaire de formation pour l'enseignement > Formations > Formation continue > CAS-DAS romand Personne ressource en éducation numérique. D'autres formations CAS consacrées à l'éducation à la citoyenneté et à la démocratie sont proposées par la HEP de Lucerne et les universités de Genève et de Lausanne : PH Luzern > Weiterbildung > CAS – Certificate of Advanced Studies > CAS Kinderrechte, Demokratie und Menschenrechte leben, lernen und lehren ; Université de Genève, Centre pour la formation continue et à distance > Formations par type > Certificat de formation continue (CAS) « Participation citoyenne et démocratie » ; Formation continue UNIL EPFL > Formations > CAS Gouvernance participative et actions locales.

[90] Cf. www.bildungswissenschaften.unibas.ch > Masterstudium > Fachdidaktik (Joint Degree) > Vertiefungsrichtung Geschichte und Politische Bildung ; www.phlu.ch > Studium > Studiengänge > Fachdidaktik > NMG + NE.

[91] Widmaier et Zorn, *Brauchen wir den Beutelsbacher Konsens ? Eine Debatte der politischen Bildung*, Bd. 1793.

[92] www.zebis.ch ; www.pb-tools.ch ; www.education21.

conformément aux plans d'études cadres pour les responsables de la formation professionnelle[93]. Les thèmes transversaux que sont la numérisation, le développement durable et l'équité sont intégrés dans chaque profil : formatrices et formateurs actifs dans les entreprises formatrices et dans les cours interentreprises et enseignantes et enseignants des connaissances professionnelles, de culture générale, en charge de branches de la maturité professionnelle et en charge du sport dans la formation professionnelle initiale. Les PEC reprennent les thèmes transversaux et leur dimension évolutive tout en offrant un espace suffisant à d'autres développements. Cette approche ouverte offre aux institutions de formation toute la latitude nécessaire pour adapter leurs filières aux évolutions professionnelles, sociales et technologiques.

5 Mesures dans le domaine de la formation non formelle

La formation formelle n'est pas le seul vecteur utilisé. La Confédération, les cantons, les communes et les acteurs de la société civile encouragent aussi l'éducation à la citoyenneté et la compétence médiatique par le biais de nombreuses offres dans le domaine extrascolaire de la formation non formelle. L'objectif est de permettre à la fois aux enfants et aux jeunes d'acquérir tout un ensemble de compétences et de connaissances. Une version actualisée du tableau synoptique des mesures déployées par la Confédération figure dans l'An à titre de vue d'ensemble nationale.

5.1 Confédération et cantons

La Confédération et les cantons collaborent en matière de politique de l'enfance et de la jeunesse et s'informent mutuellement des activités et des développements dans ce domaine. Les communes y sont associées si nécessaire (art. 18, al. 1, de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse [LEEJ])[94].

L'OFAS est l'office de la Confédération compétent pour les questions relatives à la politique de l'enfance et de la jeunesse. En Suisse, la politique de l'enfance et de la jeunesse vise à favoriser le développement des enfants et des jeunes, à les protéger dans les situations où cela est nécessaire et à leur permettre de participer à la vie politique et sociale. L'un des éléments centraux est l'encouragement de l'autonomie, de l'engagement social et de la participation politique. Les activités allant dans ce sens sont notamment soutenues au travers des aides financières octroyées en vertu de la LEEJ. Selon l'art. 2 LEEJ, le but de la loi est d'aider les enfants et les jeunes à devenir des adultes conscients de leurs responsabilités envers la société et de promouvoir leur intégration sociale, culturelle et politique. Les principaux acteurs sont des organisations faîtières actives au niveau national et des organismes privés tels que les associations de jeunesse[95]. Leurs projets et leurs offres peuvent également constituer des initiatives visant à encourager la participation politique des jeunes (voir aussi chap. 5.2).

Conformément à l'art. 18, al. 2, LEEJ, la Confédération encourage également l'échange d'informations et d'expériences entre spécialistes de la politique de l'enfance et de la jeunesse. C'est dans ce contexte que s'est tenu à Berne, le 4 novembre 2025, le premier Forum national de l'éducation à la citoyenneté. Quelque 200 professionnelles et professionels de la formation, de la science, de la politique, de l'administration et du terrain se sont réunis à cette occasion non seulement pour améliorer la visibilité de l'éducation à la citoyenneté des enfants et des jeunes, mais aussi pour œuvrer à la mise en réseau des acteurs et au développement du paysage suisse de l'éducation à la citoyenneté. Un accent particulier a été mis sur les offres extrascolaires et sur la manière dont l'éducation à la citoyenneté peut contribuer efficacement à renforcer la participation à la vie politique. Soutenu par la Confédération et les cantons, ce forum s'inscrivait dans le cadre d'un objectif de la législature du Conseil fédéral. Il a été organisé par l'OFAS en collaboration avec la CiC et le Campus Démocratie. La CiC assurait la représentation des

[93] www.sefri.ch > Formation > Formation professionnelle et continue > Pilotage de la formation professionnelle > Aperçu > Responsables de la formation professionnelle > Plans d'études cadres pour les responsables de la formation professionnelle.
[94] RS **446.1**.
[95] Par exemple Session des jeunes (Conseil suisse des activités de jeunesse, CSAJ), Journée de la démocratie (Fondation Dialogue), parlements des jeunes cantonaux, easyvote (Fédération suisse des parlements des jeunes, FSPJ), Conférence des enfants (Village d'enfants Pestalozzi).

cantons. Elle est rattachée à la Fondation ch et bénéficie notamment du soutien technique du Secrétariat général de la CDIP et de celui de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). Fondée en 2023 et composée de 26 délégués cantonaux représentant aussi bien des services administratifs chargés de la formation ou des questions relatives à l'enfance et à la jeunesse que des chancelleries d'État, la CiC promeut les échanges réguliers sur divers aspects de l'éducation à la citoyenneté dans les cantons. La question de l'utilisation politique des médias a récemment été au centre des assemblées des membres du 4 décembre 2025, en présence de représentants de commissions cantonales de jeunes, et du 5 mai 2026, en collaboration avec la Fédération suisse des parlements des jeunes (FSPJ).

La Confédération s'engage en outre en faveur de la protection des mineurs, notamment dans le domaine des médias numériques. Le 1er janvier 2025, la loi fédérale sur la protection des mineurs dans les secteurs du film et du jeu vidéo (LPMFJ)[96] et son ordonnance (OPMFJ)[97] sont entrées partiellement en vigueur. La LPMFJ établit les bases légales visant à protéger les enfants et les jeunes des contenus médiatiques inappropriés et à promouvoir la compétence médiatique et la prévention. L'encouragement des compétences clés pour faire face à la désinformation entre aussi en ligne de compte.

La plateforme nationale Jeunes et médias[98] constitue un outil essentiel de la Confédération pour promouvoir l'acquisition de la compétence médiatique. Elle vise à renforcer la compétence médiatique des responsables légaux, des personnes de référence et des professionnels, à fournir des informations fiables et à favoriser les échanges et la mise en réseau entre les acteurs concernés. Son objectif est que les enfants et les jeunes utilisent les médias numériques de façon sûre, responsable et adaptée à leur âge. Les thèmes traités portent notamment sur la désinformation et les fausses informations (*fake news*) ainsi que sur l'importance de la compétence médiatique pour une société démocratique.

Conformément à l'art. 29, al. 3, LPMFJ, la Confédération peut soutenir financièrement des activités suprarégionales ou des projets modèles qui visent la sensibilisation, la mise en réseau ou le développement professionnel. Les organisations, les cantons et les communes peuvent ainsi soumettre des projets destinés à encourager la compétence médiatique et à prévenir les risques liés à l'utilisation des médias numériques, y compris la désinformation.

À l'échelon fédéral, la ChF entretient des liens forts avec l'éducation à la citoyenneté et met en œuvre un grand nombre de mesures (voir An). Dans ce contexte, elle met à disposition des supports d'information en lien avec l'éducation civique tels que « La Confédération en bref » ou l'application CH info. La ChF informe aussi sur les décisions gouvernementales (art. 180, al. 2, Cst. ; art. 10 de la loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration [LOGA]) et renseigne le public sur les élections et les votations (art. 10*a*, 11 et 34, de la loi fédérale sur les droits politiques [LDP]), notamment au moyen de l'application VoteInfo.

Dans le même ordre d'idées, il convient de mentionner l'art. 87*a* LDP[99], qui n'était pas encore entré en vigueur à la date du présent rapport et que les Chambres fédérales ont adopté le 19 juin 2026[100]. Ce tout nouvel article prévoit que la Confédération peut prendre des mesures visant à promouvoir la démocratie et octroyer des aides financières à des organisations privées d'utilité publique pour la réalisation de projets d'éducation à la citoyenneté non formelle et de promotion de la démocratie. Les moyens et les instruments qui permettront de mettre en œuvre l'art. 87*a* LDP après son entrée en vigueur n'ont pas encore été définis. Il en va de même pour la question des compétences et des ressources. Il n'en demeure pas moins que cette nouvelle disposition crée la base légale nécessaire pour étendre les mesures existantes en matière de prévention et de lutte contre la désinformation et les activités d'influence menées par des acteurs étrangers.

[96] RS **446.2**.
[97] RS **446.21**.
[98] www.jeunesetmedias.ch.
[99] RS **161.1**.
[100] FF **2026 1765**.

5.2 Initiatives de la société civile

En Suisse, un grand nombre d'acteurs de la société civile s'engagent dans le domaine de l'éducation au numérique et de la citoyenneté numérique.

Plusieurs plateformes telles que le site Internet de la Société Civile Digitale Suisse ou de Campus Démocratie[101] permettent de découvrir nombre de ces acteurs, dont elles favorisent la mise en réseau, et d'en savoir plus sur les projets qui sont menés (en lien avec l'éducation à la citoyenneté numérique). Par ailleurs, diverses fondations[102] et la FSPJ contribuent, par leurs mesures d'encouragement et leurs propres programmes, à faire évoluer les processus d'apprentissage numériques et à faire prendre conscience des effets de la transformation numérique au sein de la société. Toutes les offres s'adressent aussi bien aux parents et aux spécialistes de la pédagogie, auxquels sont proposés des supports pédagogiques adaptés au contexte scolaire, qu'au grand public, dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie, conformément au Manuel d'éducation à la citoyenneté numérique (voir chap. 3.3). Comme la désinformation a des effets sur l'ensemble de la société (voir chap. 2), toutes les catégories d'âge peuvent, dans l'absolu, bénéficier de ces initiatives. Les exemples présentés ci-après se réfèrent au contexte scolaire (a) et à un public cible plus large (b), mais il s'avère difficile de tracer une frontière nette entre ces deux contextes du fait des recoupements qui s'opèrent parfois.

a. Projet « CheckNews », fög – Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft, Université de Zurich et Fondation Mercator ; ateliers destinés aux classes sur le thème de l'éducation à l'information et aux médias, Université de Neuchâtel ; modules pédagogiques de la Radio Télévision Suisse « SRF school » ; site Internet « UseTheNews (Suisse) », Association des éditeurs de médias suisses ; cours et ateliers proposés par exemple par l'Institut Mileva ou par zischtig.ch ; sites Internet, blogs et podcasts d'enseignantes et d'enseignants, d'autrices et d'auteurs et d'expertes et experts du numérique[103].

b. Ateliers et cours organisés par exemple par Netpathie, Paulus Akademie ou les universités populaires ; expositions dans des musées, des bibliothèques et d'autres lieux publics comme « Fake » à la Stapferhaus de Lenzbourg (2017) ; « Fait réel, fake news ou opinion ? », Musée suisse des transports en collaboration avec la Société suisse de radiodiffusion et télévision (2025) ; « New Realities – wie künstliche Intelligenz uns abbildet », Stadtmuseum Aarau (2026) ; « Deep Fakes : Art and Its Double », EPFL Pavilions, École polytechnique fédérale de Lausanne (2021) ; autres formats : vidéo « Switzerland does not exist » ; Musée de la photographie de Winterthour en collaboration avec l'artiste et expert en IA Karpi (Patrick Karpiczenko) ; blog du Musée de la communication à Berne ; site Internet « Toutcru », canton de Genève ; Semaine suisse des médias pour la jeunesse YouNews[104].

Les atouts des initiatives de la société civile résident dans leur diversité, leur adaptabilité, leur expertise et leur capacité d'innovation, tandis que la difficulté à évaluer leur utilisation, l'évaluation limitée de leur impact et leur financement souvent précaire constituent des défis majeurs.

[101] digitalezivilgesellschaft.ch (site Internet géré par Alliance Digitale, une association regroupant différents acteurs de la société civile qui s'engagent dans le domaine de la numérisation), campusdemokratie.ch.

[102] Par exemple TA-SWISS, Fondation Gebert Rüf, Fondation Jacobs, Fondation Mercator, Fondation Ernst Göhner, Fondation Palantin, Fonds de soutien BCBE, Demokratie Stiftung Basel, Pro Juventute, temperatio.

[103] www.iqesonline.net/bildung-digital/checknews ; www.unine.ch > L'Université > Facultés et sous-unités > Faculté des sciences économiques > Académie du journalisme et des médias > Education à l'information et aux médias ; SRF school ; usethenews.ch ; www.mileva-institut.ch > Workshop & Events ; www.zischtig.ch > Angebote ; educationauxmedias.ch ; blog.doebe.li.

[104] www.netpathie.net ; www.paulusakademie.ch ; Musée de la photographie de Winterthour, « Communiqué de presse du Musée de la photographie de Winterthour » ; www.youmedia.ch > younews ; edu.ge.ch/site/toutcru.

6 Conclusion

Les plateformes numériques, les réseaux sociaux et l'IA générative transforment en profondeur l'accès à l'information, le discours public et la formation de l'opinion politique. Si tous ces outils ouvrent de nouvelles perspectives de participation sociale et politique, ils favorisent également la diffusion de la désinformation, posant ainsi de nouveaux défis aux sociétés démocratiques. L'utilisation des technologies numériques, en particulier par les enfants, les jeunes et les jeunes adultes, nécessite une approche équilibrée qui tienne compte à la fois des chances et des risques. Dans ce contexte, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation aux médias, la compétence informationnelle et les compétences numériques gagnent en importance en tant qu'objectifs de formation transversaux et contribuent à renforcer la participation et la contribution à la vie démocratique, ainsi qu'à favoriser l'esprit critique et l'utilisation réfléchie et responsable des environnements d'information numériques. Les compétences requises s'acquièrent à travers l'interaction des différents contextes d'apprentissage et de socialisation et sont renforcées dans le cadre des processus éducatifs formels, non formels et informels.

D'une manière générale, il convient de relever qu'en comparaison internationale, la Suisse dispose d'atouts importants qui lui permettent de réduire sa vulnérabilité face à la désinformation : niveau d'éducation élevé, stabilité des institutions démocratiques, diversité du paysage médiatique et intégration systématique de l'éducation à la citoyenneté et de l'éducation aux médias à tous les niveaux du système éducatif. Ces spécificités structurelles constituent certes un avantage, mais celui-ci ne peut être considéré comme acquis et nécessite une attention constante compte tenu de l'évolution des conditions-cadres. Les plans d'études actuels attestent que l'encouragement des compétences clés est ancré dans les cursus scolaires de toutes les régions linguistiques et qu'il constitue un objectif de formation orienté vers les compétences, tant à l'école obligatoire qu'au degré secondaire II. Au travers du domaine disciplinaire « éducation numérique », le Plan d'études romand pour l'école obligatoire prend notamment davantage en compte les dimensions sociétales, démocratiques et éthiques de la communication numérique. Il existe à cet égard de nombreux points de convergence avec des cadres de référence internationaux (p. ex. le DigComp de la Commission européenne ou le concept d'éducation à la citoyenneté numérique du Conseil de l'Europe), qui associent l'éducation au numérique, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation aux médias et l'éducation à la démocratie en vue d'une compréhension globale des compétences nécessaires à la conception active de mondes numériques. Au-delà de l'école, l'encouragement des compétences requises est également soutenu par de nombreux acteurs étatiques et de la société civile, qui proposent un large éventail d'offres de formation et de sensibilisation dans des contextes extrascolaires, mais parfois aussi scolaires. Dans l'ensemble, la Suisse dispose ainsi de bases et de structures solides pour renforcer la résilience de la société face à la désinformation et aux autres enjeux en lien avec les espaces d'information numériques.

Dans le même temps, il convient de s'interroger sur la manière de préserver et de développer à long terme ces acquis face à la dynamique des environnements d'information numériques tout en permettant aux différents groupes de la population d'en tirer pleinement parti. La question demeure également de savoir comment renforcer durablement la citoyenneté numérique tant chez les enfants, les jeunes et les jeunes adultes en formation que chez les autres catégories d'âge. Si les institutions de formation jouent un rôle important dans la transmission des compétences en recherche, analyse et évaluation d'informations, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation aux médias et les compétences numériques sont souvent traitées comme des objectifs de formation transversaux et sont moins clairement ancrées au niveau institutionnel que les disciplines classiques. Leur mise en œuvre varie en fonction des conditions-cadres cantonales, des priorités scolaires ainsi que des ressources et des compétences dont disposent les écoles et le corps enseignant concernés, ce qui engendre des différences quant à l'intensité, au caractère contraignant et à la qualité. De plus, en raison du peu de données empiriques disponibles pour la Suisse, il n'est pour l'instant possible d'évaluer l'efficacité des mesures que de manière limitée. À cela s'ajoute le fait que les plans d'études et les institutions de formation sont déjà appelés à satisfaire une multitude d'attentes de la société, alors même que les programmes scolaires sont particulièrement chargés. La dynamique des environnements d'information numériques amplifie encore ces problématiques. L'économie de plateforme, la gestion algorithmique de l'attention et l'IA générative évoluent plus rapidement que ne peuvent s'adapter les plans d'études, le matériel pédagogique et les processus

institutionnels. Dans le même temps, les espaces de communication numériques opèrent souvent au-delà des frontières et échappent en partie aux réglementations.

Il importe également de souligner que l'éducation ne peut, à elle seule, surmonter tous les défis évoqués. L'encouragement et le renforcement de la citoyenneté numérique constituent une responsabilité collective qui concerne l'ensemble de la société et qui ne saurait incomber à un seul domaine politique ou éducatif, ni à des acteurs en particulier. Ils reposent au contraire sur la coopération entre les différents acteurs étatiques et de la société civile, les institutions de formation, les services spécialisés, les médias, les milieux scientifiques et les milieux économiques. Le présent rapport entend sensibiliser les acteurs concernés et les aider à définir des mesures appropriées dans leurs domaines de compétence respectifs. Il est possible d'intervenir dans les champs d'action suivants :

- **Favoriser une approche intégrée de l'éducation à la citoyenneté, de l'éducation au numérique, de l'éducation aux médias et de la compétence informationnelle :** l'analyse critique de l'information, la formation de l'opinion politique et la participation démocratique responsable exigent des compétences à la croisée de la politique, des médias et des technologies, en particulier l'IA. Il apparaît dès lors nécessaire de renforcer les liens entre l'éducation à la citoyenneté, l'éducation aux médias et l'éducation au numérique. Dans la logique de l'éducation à la citoyenneté numérique du Conseil de l'Europe, l'objectif est de développer les compétences en recherche, analyse et évaluation d'informations, et de créer des espaces permettant d'expérimenter la démocratie dans les contextes scolaires et extrascolaires. La coordination des acteurs concernés, la visibilité des offres existantes ainsi que l'utilisation et le développement des instruments d'encouragement déjà en place sont ici essentiels.
- **Renforcer la formation et la formation continue des enseignantes et enseignants :** les enseignantes et enseignants ont besoin de compétences techniques, didactiques et sociétales pour pouvoir aborder en classe, de manière analytique et différenciée, les pratiques d'information numériques, la désinformation et les formes de communication basées sur l'IA. Les offres de formation continue proposées par les HEP sont déterminantes dans ce contexte, puisqu'elles s'adressent aussi bien aux enseignantes et enseignants débutants qu'aux enseignantes et enseignants expérimentés.
- **Consolider les bases empiriques :** les environnements d'information numériques évoluent de manière dynamique et influencent à la fois la culture démocratique, la cohésion sociale et la participation politique. Des recherches complémentaires sont nécessaires, en particulier sur les comportements vis-à-vis de l'information, sur les effets de la désinformation, sur les facteurs qui expliquent l'évitement intentionnel de l'information ou au contraire l'intérêt pour l'actualité, sur l'utilisation des plateformes numériques par les jeunes ainsi que sur l'efficacité des mesures mises en œuvre dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté, de l'éducation aux médias et de l'éducation au numérique.
- **Renforcer la coordination :** l'éducation à la citoyenneté relève de diverses compétences dans les domaines de la formation formelle, non formelle et informelle. Le renforcement de la collaboration et de la coordination entre les services fédéraux compétents, ainsi qu'avec les cantons, constitue notamment un potentiel à exploiter. La mise en place d'espaces d'échanges réguliers et de plateformes communes permettrait de favoriser le partage des connaissances, l'exploitation des synergies et la coordination des activités.

Plusieurs conditions sont nécessaires pour renforcer la résilience de la société, notamment des informations transparentes et fiables de la part des institutions publiques, une offre journalistique de qualité et accessible ainsi que des espaces délibératifs favorisant la réflexion, la rencontre et l'échange d'opinions entre les citoyennes et citoyens. De tels dispositifs contribuent à accroître la confiance dans les processus démocratiques. Les compétences et les conditions-cadres requises se construisent dans l'interaction entre les individus, les institutions et la société. Il est donc essentiel de renforcer la résilience de manière durable et sur le long terme afin de préserver, dans un environnement numérique en constante évolution, les conditions permettant à la société de rester informée, autonome et capable de participer activement à la vie démocratique.

7 Glossaire

Désinformation : « informations trompeuses ou entièrement inventées qui sont utilisées délibérément pour influencer la formation de l'opinion publique, manipuler les processus politiques, miner la crédibilité des institutions et des médias ou mettre en doute la fiabilité des informations. […] La désinformation se distingue ainsi de la mésinformation (en anglais *misinformation*[105]), qui consiste à propager des informations factuellement erronées ou inexactes sans intention de tromper. Elle n'inclue « pas les erreurs ni les fausses informations propagées de bonne foi, non plus que la satire, la parodie ou les informations ou commentaires partisans qui peuvent être clairement identifiés comme tels » [106].

Activités d'influence : « arsenal de mesures, dont la désinformation » et la propagande[107]. Les activités d'influence « visent à manipuler les perceptions, les pensées et les actions des individus, des groupes et des sociétés. Elles peuvent être menées par des acteurs étatiques comme non étatiques »[108].

Fake news (fausses informations) : terme à multiples facettes, controversé et dont la définition peut varier. Il s'agit essentiellement d'« affirmations volontairement fausses, exprimées de mauvaise foi et diffusées dans un but de manipulation politique, pour des intérêts financiers ou d'autres motifs et qui tirent leur pouvoir de nuisance de la dynamique imprimée par les réseaux sociaux »[109].

Éducation à la citoyenneté : « l'éducation à la citoyenneté démocratique couvre l'éducation, la formation, la sensibilisation, l'information, les pratiques et les activités qui visent, en apportant aux apprenants des connaissances, des compétences et une compréhension, et en développant leurs attitudes et leurs comportements, à leur donner les moyens d'exercer et de défendre leurs droits et leurs responsabilités démocratiques dans la société, d'apprécier la diversité et de jouer un rôle actif dans la vie démocratique, afin de promouvoir et de protéger la démocratie et la primauté du droit »[110].

Éducation en vue d'un développement durable (EDD) : le but de l'EDD est de « développer des compétences chez les élèves, pour leur permettre d'appréhender la complexité du monde, de le penser de manière critique, et d'agir, le cas échéant, en accord avec leurs valeurs et possibilités. L'EDD relie divers éléments, tels des thèmes, des compétences, des principes pédagogiques, des méthodes et des moyens d'apprentissage. Elle est une approche applicable à toutes les branches d'enseignement et à l'école dans son ensemble »[111].

Compétence médiatique : ensemble des aptitudes nécessaires pour analyser les offres médiatiques, en apprécier de manière critique la qualité (notamment journalistique), les sélectionner, les contextualiser, les utiliser et en créer. La compétence médiatique couvre notamment la critique, l'étude et l'utilisation des médias ainsi que la création de contenus[112]. Dans les pays anglo-saxons, la notion de *media literacy* désigne l'accès aux contenus médiatiques, leur compréhension, leur analyse critique ainsi que la production créative de contenus[113].

---

[105] Conseil fédéral, *Activités d'influence et désinformation – Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 22.3006 CPS-N*.
[106] Conseil fédéral, *Activités d'influence et désinformation – Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 22.3006 CPS-N*. Dans le présent rapport, le terme « désinformation » est délibérément utilisé au sens large, en tant que terme générique.
[107] La propagande est un instrument d'influence des opinions ; elle se fonde en principe sur des vérités, mais elle les choisit, les interprète et les expose de sorte à créer ou à favoriser certaines conceptions ou visions, cf. Conseil fédéral, *Activités d'influence et désinformation – Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 22.3006 CPS-N*.
[108] Conseil fédéral, *Activités d'influence et désinformation – Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 22.3006 CPS-N*.
[109] Conseil fédéral, *Activités d'influence et désinformation – Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 22.3006 CPS-N*, 27.
[110] Pour une définition plus précise, cf. *Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme*.
[111] www.education21.ch > L'EDD en bref.
[112] Baacke, « Medienkompetenz. Begrifflichkeit und sozialer Wandel ».
[113] Potter, *Media Literacy* ; Baacke, « Medienkompetenz. Begrifflichkeit und sozialer Wandel ».

Formation non formelle : la formation non formelle « se déroule hors des établissements de formation institutionnalisée et est donc décrite comme extrascolaire. L'apprentissage repose sur le principe du volontariat, est ciblé et adapté aux intérêts de chaque personne »[114].

Compétence informationnelle : capacité à identifier les besoins en information, à rechercher les informations pertinentes, à en évaluer la qualité et à les réutiliser de manière appropriée. Cette notion est issue de la bibliothéconomie et des sciences de l'information[115].

Compétence numérique (*digital literacy*) : aptitudes nécessaires pour utiliser les technologies numériques de manière appropriée, critique, créative et responsable. Alors que les premiers concepts mettaient principalement l'accent sur les compétences techniques d'utilisation, les dimensions communicatives, sécuritaires, éthiques et sociétales sont aujourd'hui également prises en compte[116].

[114] Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ), *Éducation à la citoyenneté en Suisse. Position de la CFEJ*.
[115] Association of College and Research Libraries, « Framework for information literacy for higher education. »
[116] Gilster, *Digital Literacy* ; Ferrari, *DIGCOMP : A Framework for Developing and Understanding Digital Competence in Europe.* ; Vuorikari u. a., « DigComp 2.2 The Digital Competence Framework for Citizens – With new examples of knowledge, skills and attitudes ».

8 Liste des abréviations

CDIP	Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique
ChF	Chancellerie fédérale
CiC	Conférence intercantonale Citoyenneté
Concordat HarmoS	Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire
Cst.	Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 (RS 101)
DigComp	Digital Competence Framework for Citizens
EDD	Éducation en vue d'un développement durable
EPF	Écoles polytechniques fédérales
FSPJ	Fédération suisse des parlements des jeunes
HEP	Haute école pédagogique
IA	Intelligence artificielle
LDP	Loi fédérale sur les droits politiques du 17 décembre 1976 (RS 161.1)
LEEJ	Loi fédérale sur l'encouragement des activités extrascolaires des enfants et des jeunes (Loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse) du 30 septembre 2011, RS 446.1
LEHE	Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (Loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles) du 30 septembre 2011 (RS 414.20)
LP21	Lehrplan21
LPMFJ	Loi fédérale sur la protection des mineurs dans les secteurs du film et du jeu vidéo du 30 septembre 2022 (RS 446.2)
MP	Maturité professionnelle
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFCOM	Office fédéral de la communication
ORM	Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale du 28 juin 2023 (RS 413.11)
PdS	Piano di Studio
PEC	Plan d'études cadre
PER	Plan d'études romand
RRM	Règlement sur la reconnaissance des certifications de maturité gymnasiale
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
SEPOS	Secrétariat d'État à la politique de sécurité

9 Bibliographie

Abs, Hermann Josef, Kathrin Hahn-Laudenberg, Daniel Deimel, et Johanna F. Ziemes, Hrsg. ICCS 2022. Schulische Sozialisation und politische Bildung von 14-Jährigen im internationalen Vergleich. Waxmann Verlag, 2024. www.waxmann.com/buecher/ICCS-2022.

Association of College and Research Libraries. « Framework for information literacy for higher education », 2016. www.ala.org/acrl/standards/ilframework.

Baacke, Dieter. « Medienkompetenz. Begrifflichkeit und sozialer Wandel ». In *Medienkompetenz als Schlüsselbegriff*. Theorie und Praxis der Erwachsenenbildung, herausgegeben von Antje von Rein. Klinkhardt, 1996. www.die-bonn.de/esprid/dokumente/doc-1996/rein96_01.pdf#page=111.

Bennett, Lance, et Steven Livingston. « The Disinformation Order : Disruptive Communication and the Decline of Democratic Institutions ». *European Journal of Communication* 33 (April 2018) : 122-139. https://iddp.gwu.edu/sites/g/files/zaxdzs5791/files/downloads/The%20Disinformation%20Order;%20Livingston.pdf.

Biedermann, Horst, et Fritz Oser. « Durch partizipative Prozesse zu politischdemokratischem Lernen – ein Patentrezept ? » In *Wirkungsanalyse von Demokratie-Lernen. Empirische und theoretische Untersuchungen zur Demokratiedidaktik in Schule und Hochschule*, herausgegeben von Hans-Peter Burth und Volker Reinhardt, Bd. 3. Freiburger Studien zur Politikdidaktik. Opladen, 2020. www.doi.org/10.2307/j.ctv12sdvq5.

Biedermann, Horst, Fritz Oser, Liana Konstantinidou, et Dagmar Widorski. *Staatsbürgerinnen und Staatsbürger von morgen : Zur Wirksamkeit politischer Bildung in der Schweiz. Ein Vergleich mit 37 anderen Ländern*. ICCS – International Civic and Citizenship Education Study. Universitas Friburgensis, 2010. www.edudoc.ch/record/87080/files/zu10096.pdf.

Caduff, Claudio. *Politisch urteilen ohne Wissen und Verstehen ? Eine Studie zum politischen Wissen und Verstehen von Sekundarstufe-II-Abgängerinnen und -Abgängern im Kanton Luzern*. Hep Verlag, 2020. www.hep-verlag.ch/politisch-urteilen.

Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation CSRE. *L'éducation en Suisse - rapport 2023*. Aarau, 2023. www.skbf-csre.ch/fileadmin/files/pdf/bildungsberichte/2023/BiBer_2023_F.pdf.

Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation CSRE. *L'éducation en Suisse - rapport 2026*. Aarau, 2026. www.skbf-csre.ch/fileadmin/files/pdf/bildungsberichte/2026/BiBer_2026_FR.pdf.

Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ). *Éducation à la citoyenneté. Position de la CFEJ*. Berne, 2023. https://ekkj.admin.ch/fileadmin/user_upload/ekkj/02pubblikationen/Positionspapier/f_Position_de_la_CFEJ_Education_a_la_citoyennete_en_Suisse.pdf.

Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). « Plan d'études cadre écoles de maturité gymnasiale ». 20 juin 2024. https://edudoc.ch/record/232279/files/Plan-etudes-cadre-ecoles-maturite.pdf.

Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). « Plan d'études cadre pour les écoles de culture générale ». 25 octobre 2018. https://edudoc.ch/record/133115/files/FMS_rahmenlehrplan_f.pdf.

Conférence intercantonale de l'instruction publique et de la culture de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). « Plan d'études romand ». 2024. https://portail.ciip.ch/per/domains.

Conseil de l'Europe. « Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme. Recommandation CM/Rec(2010)7 et exposé des motifs du Comité des ministres du Conseil de l'Europe aux États membres (adoptée par le Conseil des ministres le 11 mai 2010 lors de la 120e Assemblée ». Council of Europe Publishing, 2014. https://rm.coe.int/1680489411.

Conseil de l'Europe. *Compétences pour une culture de la démocratie. Vivre ensemble sur un pied d'égalité dans des sociétés démocratiques et culturellement diverses. Synthèse.* Council of Europe

Publishing, 2016. https://edoc.coe.int/fr/droits-de-l-homme-citoyennete-democratique-et-interculturalisme/7026-competences-pour-une-culture-de-la-democratie-vivre-ensemble-sur-un-pied-degalite-dans-des-societes-democratiques-et-culturellement-diverses-synthese.html#.

Conseil de l'Europe. *Manuel d'éducation à la citoyenneté. Être en ligne ; Bien-être en ligne ; Mes droits en ligne*. Council of Europe Publishing, 2022. https://rm.coe.int/168098f322 .

Conseil fédéral. *Activités d'influence et désinformation – Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 22.3006 SiK-N.* Berne, 2024. www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/88282.pdf.

Conseil fédéral. *Éducation à la citoyenneté – une vue d'ensemble. Rapport du Conseil fédéral en exécution du postulat 16.4095, Andrea Caroni, 15.12.2016*. Berne, 2018. www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/54482.pdf

Conseil fédéral. *Éducation à la citoyenneté – une vue d'ensemble. Évolution 2018-2021 de l'éducation à la citoyenneté*. Berne, 2021. www.sbfi.admin.ch/dam/fr/sd-web/kpvckkAH8UDo/bericht-caroni-2018-2021_f.pdf.

Consoli, Tessa. « Different Media Education Approaches Predict Distinct Aspects of Digital Citizenship ». *Frontline Learning Research*, 2024. https://flr.journals.publicknowledgeproject.org/index.php/journal/article/view/1555/1293.

Consoli, Tessa, et Dominik Petko. « Which Educational Approaches Predict Students' Generative AI Confidence and Responsibility ? » *Computers and Education: Artificial Intelligence* 9 (2025). www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2666920X25000712?via%3Dihub.

Dachverband Lehrerinnen und Lehrer Schweiz. LCH Positionspapier. Politische Bildung in der Schule stärken - *das Fundament für eine starke Demokratie legen*. Zürich, 2024. www.lch.ch/fileadmin/user_upload_lch/Politik/Positionspapiere/240524_Positionspapier_PolitischeBildung__Langversion__publiziert.pdf.

Deda-Bröchin, Svenja, Laura Baumann, Isabel Willemse, Jael Bernath, Gregor Waller, et Daniel Süss. *JAMESfocus : Unterhaltung, Information oder Selbstdarstellung : Warum nutzen Jugendliche soziale Netzwerke ?* Zürich, 2025. www.zhaw.ch/storage/psychologie/forschung/JAMES/JAMESfocus_SN_Nutzungsmotive_DE.pdf.

Desinformation und Meinung. Von Deepfakes bis Fake News – Informationen & Tipps. 17 mars 2026. www.klicksafe.de/desinformation-und-meinung.

Deutschschweizer Erziehungsdirektoren-Konferenz (D-EDK). « Lehrplan 21 – von der D-EDK Plenarver sammlung am 31.10.2014 zur Einführung in den Kantonen freigegebene Vorlage. Bereinigte Fassung vom 29.02.2016 ». 2016. https://v-fe.lehrplan.ch/.

Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport (DECS) del Canton Ticino. « Piano di studio per la scuola dell'obbligo ticinese ». 2024. https://pianodistudio.edu.ti.ch/.

Educa. *La numérisation dans l'éducation*. Berne, 2021. www.educa.ch/sites/default/files/2021-11/La_numerisation_dans_l_education.pdf.

Ferrari, Anusca. *DIGCOMP : A Framework for Developing and Understanding Digital Competence in Europe.* With Yves Punie und Barbara Brecko. EUR 26035. Publications Office of the European Union, 2013. https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC83167.

Fischer, Renate, und Otfried Jarren. « The Platformization of the Public Sphere and Its Challenge to Democracy ». *Sage Journals* 50 (2023). www.journals.sagepub.com/doi/epub/10.1177/01914537231203535.

Fivaz, Jan, et *Daniel Schwarz. Die Medienkompetenz der Schweizer Bevölkerung. Eine repräsentative Pilotstudie für die deutsch- und französischsprachige Schweiz*. Bern, 2022. www.bakom.admin.ch/dam/de/sd-web/BKqlMlZX29XU/schlussbericht-die-edienkompetenz-derschweizer-bevoelkerung.pdf.

Fletcher, Richard, Simge Andi, Sumitra Badrinathan, et al. « The Link between Changing News Use and Trust : Longitudinal Analysis of 46 Countries ». *Journal of Communication* 75 (Februar 2025) : 1–15. https://academic.oup.com/joc/article/75/1/1/7907139?login=true.

fög – Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft, Universität Zürich, Hrsg. *Jahrbuch Qualität der Medien 2022*. Universität Zürich, 2022. www.foeg.uzh.ch/dam/jcr:e38aba0b-4d51-4b89-a087-ec7d346ed317/JB_2022_online_gesamt_20221206.pdf.

fög – Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft, Universität Zürich, Hrsg. *Jahrbuch Qualität der Medien Studie 2/2025. Wissen ohne Nachrichten ? Wie News-Deprivation mit Wissen, demokratie-relevanten Einstellungen und dem Informationsverhalten zusammenhängt*. Universität Zürich, 2025. www.foeg.uzh.ch/dam/jcr:6fd74360-2b91-4e74-b0ef-fc39294510af/JB_2025_Studie_II_Wissen-ohne-Nachrichten_20251103_final.pdf.

Fotomuseum Winterthur. « Das Fotomuseum Winterthur erklärt die Schweiz zum Fake. Medienmitteilung ». 6 mai 2025. www.fotomuseum.ch/wp-content/uploads/2025/05/FMW25_Pressemitteilung_SIF_DE.pdf.

Gesellschaft für Informatik e.V, Hrsg. « Dagstuhl-Erklärung. Bildung in der digitalen vernetzten Welt ». 2016. https://dagstuhl.gi.de/dagstuhl-erklaerung.

gfs.bern. *FSPJ Monitoring de la jeunesse et de la politique 2023 : Die Politisierungswelle der letzten Jahre flacht zunehmend ab*. Bern, 2023. www.gfsbern.ch/wp-content/uploads/2023/09/dsj-jugend-und-politikmonitor-2023_schlussbericht_def.pdf.

gfs.bern et fsjp. *Monitoring suisse de la jeunesse et de la démocratie 2025 : Des jeunes intéressé-e-s-par la politique dans un monde (trop) complexe*. Berne, 2026. www.gfsbern.ch/wp-content/uploads/2026/02/demokratie_monitor_fr.pdf.

Gilster, Paul. *Digital Literacy*. John Wiley, 1997. https://archive.org/details/digitalliteracy0000gils.

Himmelmann, Gerhard. *Demokratie Lernen als Lebens- Gesellschafts- und Herrschaftsform. Ein Lehr- und Arbeitsbuch*. Wochenschau, 2016. https://www.wochenschau-verlag.de/Demokratie-Lernen/40322.

Hubacher, Manuel. *Politische Bildung im Zeitalter der KI*. 4. Juni 2026. www.defacto.expert/2026/06/04/politische-bildung-im-zeitalter-der-ki/.

Hubacher, Manuel, Monika Waldis, et Zentrum für Demokratie Aarau. *Politische Bildung für die digitale Öffentlichkeit. Umgang mit politischer Information und Kommunikation in digitalen Räumen*. Aarau, 2021. https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-658-33255-6.

Jenkins, Henry. *Confronting the Challenges of Participatory Culture: Media Education for the 21st Century. An Occasional Paper on Digital Media and Learning.* Reports - Evaluative. MacArthur Foundation, 2006. https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED536086.pdf.

Külling, Céline, Gregor Waller, Lilian Suter, Jael Bernath, Isabel Willemse, et Daniel Süss. *JAMESfocus - Hassrede im Internet*. Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften, 2021. https://digitalcollection.zhaw.ch/server/api/core/bitstreams/511f6b8e-e8cc-4042-90a2-19722dd4e7b6/content.

Kümpel, Anna Sophie, et Michael V. Reiss. *The HIPUD Model: An Affordance-Based Framework for* Studying *Information Use with Gen-AI Chatbots*. Department of Media and Communication, LMU Munich, o. J. Zugegriffen 19. Juni 2026. https://osf.io/preprints/socarxiv/45qnm_v1.

Laurent, Bernhard, et Laura Scaperrotta. *VOTO-Studie zur eidgenössischen Volksabstimmung vom 9. Februar 2020*. FORS, ZDA, LINK, 2020. www.voto.swiss/wp-content/uploads/2020/03/VOTO_Bericht_09.02.2020_DE.pdf.

Madeux, Alessio, Pierre Lüssi, Rea Tanner, et Viviane Vogel. *Jugend und Politik im Kanton Zürich. Capstone-Projekt des Instituts für Politikwissenschaft der Universität Zürich im Auftrag der Direktion der Justiz und des Innern des Kanton Zürichs.* Zürich, 2021. www.zh.ch/content/dam/zhweb/bilder-dokumente/footer/news/2021/07/studie_capstonebericht_jugend_und_partizipation.pdf.

Materna, Georg, Achim Lauber, et Niels Brüggen. *Politisches Bildhandeln. Der Umgang Jugendlicher mit* visuellen *politischen, populistischen und extremistischen Inhalten in sozialen Medien*. Bd. 23. Medienpädagogik. Kopaed, 2021. www.jff.de/fileadmin/user_upload/Materna_Lauber_Brueggen__1_.pdf.

Mihailidis, Paul, et Benjamin Thevenin. *Media Literacy as a Core Competency for Engaged Citizenship in Participatory Democracy*. American behavioral scientist, 2013. https://mdlab2013.wordpress.com/wp-content/uploads/2013/07/paul-mihailidis-benjamin-thevenin.pdf.

Moser, Heinz. « Digital Citizenship als Leitlinie der Medienbildung ». In *Medien - Wissen - Bildung.* Medienbildung *wozu ?*, herausgegeben von Theo Hug, Tanja Kohn, et Petra Missomelius. Innsbruck University Press, 2016. https://doi.org/10.25969/mediarep/1471.

Nef, Susanne, Jasmin Gisiger, Olivia Frigo Charles, et al. *Politische Partizipationsformen und Motivation von Jugendlichen sich zu engagieren*. Forschungsbericht Nr. 15/22. Beiträge zur Sozialen Sicherheit. Bundesamt für Sozialversicherungen, Eidgenössische Kommission für Kinder- und Jugendfragen (EKKJ), 2022. https://ekkj.admin.ch/fileadmin/user_upload/ekkj/02pubblikationen/Berichte/d_22_rap_Politische_Partizipationsformen.pdf.

Newman, Nic, Richard Fletcher, David A. L. Levy, et Rasmus Kleis Nielsen. *Reuters Institute Digital News Report 2016*. Reuters Institute for the Study of Journalism, 2016. https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/sites/default/files/research/files/Digital%2520News%2520Report%25202016.pdf.

Newman, Nic, Richard Fletcher, Craig T. Robertson, Amy Ross Arguedas, et Rasmus Kleis Nielsen. *Reuters Institute Digital News Report 2024*. Reuters Institute for the Study of Journalism, 2024. https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/sites/default/files/2024-06/RISJ_DNR_2024_Digital_v10%20lr.pdf.

Newman, Nic, Amy Ross Arguedas, Craig T. Robertson, Rasmus Kleis Nielsen, et Richard Fletcher. *Reuters Institute Digital News Report 2025*. Reuters Institute for the Study of Journalism, 2025. https://reutersinstitute.politics.ox.ac.uk/sites/default/files/2025-06/Digital_News-Report_2025.pdf.

Office fédéral de la statistique (OFS). « Pédagogie spécialisée ». 26 février 2026. https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/personnes-formation/ecole-obligatoire/pedagogie-specialisee.html.

Potter, James W. *Media Literacy*. SAGE Publications, 2022. https://collegepublishing.sagepub.com/products/media-literacy-10-259341.

Räss, Nora, Ira Differding, et Jasmin Odermatt. *Jugend, politische Partizipation und Digitalisierung: Eine Analyse der digitalen politischen Partizipation junger Menschen in der Schweiz*. VDF Hochschulverlag AG an der ETH Zürich, 2021. https://dsj.ch/wp-content/uploads/2024/04/Studie_-_Jugend__politische_Partizipation_und_Digitalisierung.pdf.

Reinhardt, Sibylle. « Was leistet Demokratie-Lernen für die politische Bildung ? Gibt es empirische Indizien zum Transfer von Partizipation im Nahraum auf Demokratie-Kompetenz im Staat ? Ende einer Illusion und neue Fragen ». In *Demokratiedidaktik. Impulse für die Politische Bildung*. VS Verlag für Sozialwissenschaften, 2010. https://doi.org/10.1007/978-3-531-92534-9.

Ribble, Mike S., Gerhard D. Bailey, et Tweed W. Ross. « Digital Citizenship : Appropriate Technology Use ». *Learning & Leading with Technology*, 2004. https://scispace.com/pdf/digital-citizenship-addressing-appropriate-technology-4mjy7dqrrl.pdf.

Rothenbühler, Martina, Franziska Ehrler, et Kathrin Kissau. *CH@YOUPART Participation politique des jeunes adultes en Suisse*. Centre de compétences suisse en sciences sociales FORS, 2012. www.sbfi.admin.ch/dam/fr/sd-web/AJ7fXUwYViap/CH%40YOUPART%20-%20Politische%20Partizipation%20junger%20Erwachsener%20in%20der%20Schweiz.pdf (en allemand, avec version condensée en français).

Ruiz Diaz, Carlos. *Market-oriented disinformation research : Digital advertising, disinformation and fake news on social media.* Routledge. Abingdon, 2025. www.taylorfrancis.com/reader/download/e68f58f4-7562-485d-aa05-e94251dfdabc/book/pdf?context=ubx.

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). « Plan d'études cadre concernant la culture générale dans la formation professionnelle initiale ». 9 avril 2025. sbfi.admin.ch/dam/fr/sd-web/6J7xFxDA7Kj4/.

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). « Plan d'études cadre pour la maturité professionnelle ». 13 juin 2025. https://www.sbfi.admin.ch/dam/fr/sd-web/umUlonTbNY5o/Rahmenlehrplan_fr_web.pdf.

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). « Plans d'études cadres pour les responsables de la formation professionnelle ». Mars 2025. https://www.sbfi.admin.ch/dam/fr/sd-web/PBkkFL3FcZ0g/FR_Rahmenlehrplaene%20SBFI%2025_def.pdf.

Tadlaoui-Brahmi, Ania, Kostanca Çuko, et Lionel Alvarez. *Digital Citizenship in Primary Education: A Systematic Literature Review Describing How It Is Implemented*. Social Sciences & Humanities Open, 2022. www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2590291122001024?via%3Dihub.

Thommen, Stefan, Raphael Eichenberger, et Stefano Sasso. *Medienmonitor 2024. Eine Untersuchung der Publicom AG im Auftrag des Bundesamts für Kommunikation*. Publicom AG, 2025. www.medienmonitor-schweiz.ch/uploads/media/default/0001/02/MMS_2024_Jahresbericht.pdf.

Torney-Purta, Judith, Rainer Lehmann, Hans Oswald, et Wolfram Schulz. *Citizenship and Education in Twenty-eight Countries. f.* IEA, 2001. www.iea.nl/sites/default/files/2019-04/CIVED_Phase2_Age_Fourteen.pdf.

Tresch, Anke Daniela, Line Rennwald, Lukas Lauener, et al. *Élection fédérales 2023.Participation et choix électoral*. FORS-Lausanne, 2024. https://doi.org/10.24447/SLC-2024-00001.

Vuorikari, Riina, Stefano Kluzer, et Yves Punie. « DigComp 2.2 The Digital Competence Framework for Citizens - With new examples of knowledge, skills and attitudes ». Publications Office of the European Union, 17. März 2022. https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC128415.

Waldis, Monika, Marco Lupatini, et Jean-Charles Butter. *Zum Stand der Politischen Bildung an* Schweizer *Pädagogischen Hochschulen. Bericht zuhanden der PH Kammer.* 2026.

Widmaier, Benedikt, et Peter Zorn, Hrsg. *Brauchen wir den Beutelsbacher Konsens ? Eine Debatte der politischen Bildung*. Schriftenreihe Band 1793. Schriftenreihe. Bundeszentrale für politische Bildung, 2016. www.bpb.de/system/files/dokument_pdf/1793_Beutelsbacher_Konsens_ba.pdf.

Annexe

Mesures et activités de la Confédération dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté, de l'éducation en vue d'un développement durable et de l'éducation aux médias

Présentation synoptique et non exhaustive des mesures déployées par la Confédération dans le prolongement des rapports publiés en 2018 et 2021 sur l'éducation à la citoyenneté en Suisse[117]. Ces mesures ont été transmises et décrites par les départements compétents.

Légende :

EO École obligatoire (degré primaire et secondaire I)
Sec. II Secondaire II (écoles de maturité, écoles de culture générale, formation professionnelle initiale)
Tertiaire Formation professionnelle supérieure (examens professionnels, examens professionnels supérieurs et écoles supérieures), hautes écoles (hautes écoles pédagogiques [HEP], hautes écoles spécialisées et universités/écoles polytechniques fédérales)
Grand pub. Grand public ; formations continues informelles et non formelles[118] pour toutes les catégories d'âge

Service compétent	Mesure	Description	EO	Sec. II	Tertiaire	Grand pub.
Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)						
Secrétariat d'État	Entre 2021 et 2024, la Commission suisse pour l'UNESCO et des organisations partenaires (Société suisse d'utilité publique SSUP et Pro Futuris) ont mené un projet de grande envergure sur l'encouragement de l'éducation à la citoyenneté mondiale dans le domaine de la formation informelle et non formelle en Suisse.	Il s'agit du « Conseil du futur U24 », composé de 80 jeunes tirés au sort, qui constitue un échantillon représentatif des jeunes adultes en Suisse. La thématique de la santé mentale a été sélectionnée par le Conseil du futur U24 à la suite d'une enquête menée dans toute la Suisse auprès de 20 000 jeunes adultes. En 2023, le Conseil a élaboré sur ce thème des recommandations à l'attention des milieux politiques, de l'administration et de la société. La citoyenneté implique un engagement et une participation dans les affaires politiques. La citoyenneté mondiale sous-entend que les défis de portée mondiale sont relevés grâce à l'engagement social. L'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) est dès lors perçue comme une éducation politique s'inscrivant dans une				X

[117] Voir le rapport du Conseil fédéral en exécution du postulat 16.4095 Caroni « L'éducation à la citoyenneté en Suisse – une vue d'ensemble » de 2018 et le rapport « L'éducation à la citoyenneté en Suisse – une vue d'ensemble. Évolution 2018-2021 » de 2021.
[118] Au sens de la loi fédérale du 20 juin 2014 sur la formation continue (RS **419.1**), la formation non formelle est la formation structurée dispensée en dehors de la formation formelle (école obligatoire, degrés secondaire II et tertiaire), tandis que la formation informelle couvre les compétences acquises en dehors de la formation structurée (cours dispensés par des enseignantes et enseignants).

		perspective mondiale (https://www.unesco.ch/education/transformativebildung/).				
	Publication (en allemand) : « Recommandation de l'UNESCO sur l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et le développement durable (2023) : En bref »	En 2023, la communauté internationale s'est entendue sur l'application à l'échelle mondiale d'une recommandation sur l'évolution future de l'éducation. Le document contient des principes directeurs concernant l'éducation, ses contenus, son organisation et la manière dont elle contribue à la paix et au développement durable. Le but de cette recommandation est d'aider les pays à adapter leurs systèmes éducatifs respectifs de manière à relever les défis propres au XXIe siècle.				X
	Conférence annuelle « Plateforme suisse Éducation 2030 »	Grâce à la « Plateforme suisse Éducation 2030 », la Commission suisse pour l'UNESCO permet aux différents acteurs d'échanger régulièrement, favorisant ainsi le travail en réseau afin de créer des synergies pour la mise en œuvre de l'Agenda Éducation 2030 en Suisse. Des sujets en lien avec l'éducation à la citoyenneté sont régulièrement traités. La conférence annuelle 2025 était consacrée au thème « L'éducation entre crises et opportunités : pistes de réflexion issues de la Recommandation de l'UNESCO sur l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et le développement durable. »				X
	Mandat à éducation21 : étude « Recommandation de l'UNESCO sur l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et le développement durable : état des lieux et propositions de mise en œuvre » (voir résumé de l'état de lieux et des recommandations de mise en œuvre)	La Commission suisse pour l'UNESCO a chargé la fondation éducation21 de dresser un état des lieux du système éducatif suisse et de formuler des propositions pour la mise en œuvre des recommandations de l'UNESCO sur l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et le développement durable. Le résumé de l'étude sera publié et mis à disposition par la Commission de l'UNESCO en 2026.				X
	Activités de la section Diplomatie des droits de l'homme de la division Paix et droits de l'homme dans le domaine de l'éducation aux droits humains	- Soutien aux festivals du film des droits humains à Genève, Zurich et Lugano, qui sensibilisent les élèves du secondaire, des gymnases et des écoles professionnelles aux droits humains. - Interventions ponctuelles d'expertes et experts à des ateliers et des journées de formation continue organisés par des ONG suisses.		X	X	X
	Master en médiation	En novembre 2017, l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETH Zurich) a lancé, en collaboration avec le DFAE, le Master of Advanced Studies ETH Mediation in Peace Processes, consacré à la				X

		médiation dans les processus de paix dans le contexte de conflits politiques internationaux.				
	Conférences et formations continues sur la politique européenne et les relations entre la Suisse et l'Union européenne	Dans le cadre du mandat d'information sur la politique européenne et les relations entre la Suisse et l'UE, des conférences sont organisées à l'intention des groupes cibles intéressés.		X	X	X
Direction du droit international public (DDIP)	Domaine thématique Droits de l'enfant et terrorisme	- L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a élaboré un manuel et du matériel didactique pour le traitement de la problématique des enfants associés à des groupes terroristes. - L'Institut international pour la justice et l'État de droit (IIJ) organise des formations régionales pour les juges, les procureurs, la police et les autorités d'exécution des peines sur la base du Mémorandum de Neuchâtel sur les bonnes pratiques de justice pour mineurs dans le contexte de la lutte contre le terrorisme.			X	X
	International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA)	La Suisse a présidé l'IHRA en 2017. À cette occasion, le DFAE a soutenu divers projets en Suisse visant à préserver la connaissance et la mémoire de l'Holocauste au moyen d'expositions ainsi que de rencontres physiques et virtuelles avec des survivants de l'Holocauste.				X
Direction du développement et de la coopération (DDC)	Project Humanity : moyens didactiques et projet scolaire sur le thème de l'éducation axée sur des valeurs, offrant à la nouvelle génération un accès aux principes et aux valeurs humanitaires	En collaboration avec la HEP de Zoug, la DDC a lancé un projet scolaire visant à sensibiliser les jeunes aux principes humanitaires, avec le soutien de la Croix-Rouge suisse (CRS), de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).	X			
	International Cooperation Forum Switzerland, mesures de sensibilisation et conférences dans des écoles publiques, des gymnases, des hautes écoles spécialisées et des universités sur des thèmes en lien avec la	Thèmes : coopération internationale de la Suisse, aide humanitaire, migration, exil, rôle de la DDC dans le dialogue global sur les migrations, sécurité alimentaire mondiale, systèmes durables d'approvisionnement en denrées alimentaires, empreinte eau, risques liés à l'eau, santé globale, Agenda 2030 et objectifs du développement durable (ODD).				X

	coopération internationale au développement et l'aide humanitaire					
	Matériel pédagogique « Fuir » visant à aider les élèves à faire face aux déplacements forcés et à se faire leur propre opinion sur cette thématique complexe	Un projet scolaire a été lancé en collaboration avec la HEP de Saint-Gall et avec le soutien du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), de la Commission fédérale des migrations (CFM) et du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Les quatre modules comprennent une introduction générale à la thématique des déplacements forcés, plusieurs tâches liées aux destins de personnes qui fuient leur région d'origine, des informations et des exercices sur la procédure d'asile en Suisse et une conclusion consacrée à la question de l'intégration.	X			
	Newsletter de la DDC	Publiée tous les deux mois, la newsletter de la DDC fournit des informations sur la coopération suisse au développement et sur l'aide humanitaire.				X
	Soutien à éducation21	Voir l'Office fédéral de l'environnement OFEV	X			
	Projets et programmes dans des pays en développement et des pays émergents	- L'éducation à la citoyenneté est aussi un aspect traité dans différents projets et programmes de coopération au développement conduits à l'étranger, par exemple dans les programmes de gouvernance ou les programmes dédiés à la gestion des défis globaux comme l'eau ou le climat. Dans certains cas, l'éducation aux médias bénéficie également d'un soutien, par exemple par la Fondation Hirondelle. - À cela s'ajoutent des programmes destinés à soutenir le travail des parlements, notamment grâce à une collaboration avec les Services du Parlement suisse, qui permettent aux pays partenaires de bénéficier du savoir-faire de la Suisse dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté (par ex. en Macédoine du Nord et en Albanie). - Le service de la DDC chargé de la thématique Climat, environnement et réduction des risques de catastrophe a élaboré, en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), des stratégies nationales d'apprentissage afin d'intégrer la thématique du changement climatique dans les programmes d'enseignement des pays en				X

		développement. Des échanges transnationaux entre jeunes ont également eu lieu. - Le site web de l'UNITAR propose, avec le soutien de la DDC, une vaste offre de formations en ligne portant sur le changement climatique. - Le Programme global Eau soutient les jeunes et les jeunes professionnels dans leurs actions de sensibilisation aux enjeux liés à la thématique de l'eau et renforce leur capacité de participer au débat politique sur cette thématique, par exemple dans le cadre du Parlement européen de la jeunesse pour l'eau. - La DDC a codéveloppé le programme Blue School (« École bleue »), qui vise à sensibiliser les écoliers au cycle de l'eau et à une gestion respectueuse des ressources en eau.				
	Conférences régulières sur la mission et le travail de la DDC	La DDC intervient dans différents établissements scolaires ou hautes écoles afin de présenter son travail, sa mission et son organisation. Elle donne régulièrement des conférences à la HES de Lucerne.		X	X	
Département fédéral de l'intérieur (DFI)						
Service de lutte contre le racisme (SLR)	Aides financières en faveur de projets de formation dans les écoles sur les thèmes de la discrimination raciale et des droits humains	Le SLR alloue depuis 2001 des aides financières à des projets de formation dans les écoles sur les thèmes de la discrimination raciale et des droits humains. La fondation éducation21 est le centre de référence pour l'éducation à la non-discrimination raciale et aux droits humains. Elle conçoit les projets soutenus par le SLR dans le domaine scolaire, les accompagne et les évalue. Les projets traitent de sujets tels que rapports avec les étrangers, les mécanismes d'exclusion, le courage civique, l'Holocauste ou la discrimination et le racisme au quotidien.	X			
Office fédéral de la santé publique (OFSP)	Soutien à éducation21	Voirl'Office fédéral de l'environnement OFEV	X			
Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV)	Encouragement de l'EDD	L'OSAV a cofinancé l'élaboration de propositions didactiques à l'intention des enseignantes et enseignants sur le thème de l'alimentation saine, équilibrée et durable. Ces travaux avaient pour objectif	X			

		d'optimiser l'éducation nutritionnelle à l'école et de contribuer ainsi à l'EDD.				
Office fédéral de la culture (OFC)	Aides financières accordées à des projets de formation sur les Yéniches, les Sintés et les Roms / les personnes ayant un mode de vie itinérant	L'OFC a soutenu plusieurs projets visant à développer le matériel didactique utilisé pour sensibiliser à l'histoire et à la situation actuelles des Yéniches, des Sintés et des Roms, qui constituent des minorités en Suisse. Il a également apporté son soutien aux cantons qui ont conçu des supports d'information et d'accompagnement pour les enseignantes et enseignants en contact avec des élèves ayant un mode de vie itinérant.	X			X
	Renforcement de la participation culturelle	Le renforcement de la participation culturelle est l'un des trois axes d'action stratégiques de la politique culturelle de la Confédération. Renforcer la participation culturelle consiste à stimuler les occasions de confrontation tant individuelle que collective avec la culture et à encourager tout un chacun à participer activement à la définition de ce qu'est la vie culturelle. L'OFC soutient sur demande des initiatives et des projets visant à renforcer la participation culturelle.				X
Office fédéral des assurances sociales (OFAS)	Aides financières en vertu de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ) pour soutenir les activités extrascolaires et promouvoir ainsi la participation et l'intégration sociale, culturelle et politique des enfants et des jeunes	La politique d'encouragement de l'enfance et de la jeunesse favorise le développement et l'autonomie des enfants et des jeunes ainsi que leur participation à la vie politique et sociale. Sa réalisation s'appuie également sur l'art. 41, al. 1, let. g, Cst., qui vise à encourager les enfants et les jeunes à devenir des personnes indépendantes et socialement responsables, et à les soutenir dans leur intégration sociale, culturelle et politique. Cette démarche est portée par les associations et organisations de jeunesse, ainsi que par les cantons et les communes. Les activités, offres et services proposés régulièrement par diverses organisations, y compris les projets de participation politique au niveau fédéral, peuvent être soutenus au moyen d'aides financières en vertu de la LEEJ.				X[119]
	Coordination de la mise en œuvre en Suisse de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant et aides financières	La Confédération s'engage à mieux faire connaître la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant et à en coordonner la mise en œuvre. En 2021, le Conseil fédéral a décidé de soutenir les organisations qui sensibilisent les acteurs de la formation et de la				X

[119] Groupe cible de la LEEJ : enfants et jeunes domiciliés en Suisse, de l'âge d'entrée à l'école obligatoire à l'âge de 25 ans (30 ans pour les jeunes qui exercent bénévolement une fonction d'encadrement ou de direction au sein d'une organisation privée)

	en vertu du crédit « Droits de l'enfant »	formation continue aux droits de l'enfant, et ce au moyen d'aides financières octroyées pendant sept ans (priorité 2022-2028).				
	Plateforme nationale Jeunes et médias pour la promotion des compétences numériques	Jeunes et médias est la plateforme nationale de la Confédération pour la promotion des compétences numériques. Elle s'adresse aux parents et aux professionnels. Son objectif est que les enfants et les adolescents utilisent les médias numériques de façon sûre, responsable et adaptée à leur âge. Sa principale activité consiste à informer et sensibiliser sur des thèmes tels que les opportunités et les risques des médias numériques.				X
	Aides financières pour la promotion des compétences médiatiques et la prévention (art. 29, al. 3, LPMFJ)	En vertu de l'art. 29, al. 3, de la loi fédérale sur la protection des mineurs dans les secteurs du film et du jeu vidéo, la Confédération peut soutenir financièrement des activités suprarégionales ou des projets modèles qui promeuvent les compétences médiatiques et préviennent les risques liés à l'utilisation des médias numériques et qui visent ainsi la sensibilisation, la mise en réseau ou le développement professionnel. À cette fin, le Parlement a accordé à l'OFAS, en décembre 2025, un crédit annuel de 2 millions de francs. Ces offres de soutien sont proposées aux organisations privées ou de droit public à but non lucratif ainsi qu'aux cantons et aux communes.				X
	Guide pratique sur la participation des jeunes et des enfants	Dans le cadre de sa stratégie 2021-2025, l'OFAS s'est fixé pour objectif de soutenir la participation civique des enfants et des jeunes. Les enfants et les jeunes doivent pouvoir prendre part à tous les processus de planification et de décision qui les concernent, accéder aux informations pertinentes et exprimer librement leurs opinions. Afin que l'administration fédérale puisse prendre en compte leurs préoccupations de manière plus systématique, l'OFAS a dressé un état des lieux, élaboré un concept et rédigé un guide sur le sujet. Ces outils aident les collaborateurs de l'administration à établir les formats de participation les plus adaptés et à les mettre en œuvre. Le guide, en particulier, propose des outils pratiques pour impliquer plus efficacement les jeunes dans les processus décisionnels.				X
	Forum national de l'éducation à la citoyenneté et articles scientifiques sur l'éducation à la citoyenneté	Conçu conjointement par l'OFAS et la Conférence intercantonale Citoyenneté (CiC) et organisé par le Campus Démocratie (Fondation Dialogue), le premier Forum national de l'éducation à la citoyenneté s'est tenu à Berne le 4 novembre 2025.				X

		Cette manifestation avait pour but de réunir des expertes et experts afin, d'une part, d'améliorer la visibilité de l'éducation à la citoyenneté des enfants et des jeunes, et d'autre part, de renforcer les échanges entre ses divers acteurs en Suisse. Plusieurs approches de l'éducation à la citoyenneté y ont été présentées et discutées lors d'exposés, de tables rondes et d'ateliers. Le Forum national sur l'éducation à la citoyenneté a apporté une contribution importante à la mise en réseau et au développement du paysage suisse de l'éducation à la citoyenneté. En marge du Forum, neuf articles scientifiques sur les différentes perspectives de l'éducation à la citoyenneté ont été rédigés. Les contributions seront publiées à l'automne 2026.				
Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF)	Module d'apprentissage « Les 50 ans du suffrage féminin »	Ce module d'apprentissage proposé par la CFQC permet aux élèves d'apprendre les étapes clés de l'égalité en Suisse, de découvrir qui étaient les pionnières du droit de vote des femmes et de tester leurs connaissances dans ces domaines. Grâce au large éventail de matériel didactique à leur disposition (questions d'évaluation, quiz, images, vidéos d'archives, etc.), les élèves peuvent s'aider des leçons du passé pour répondre aux questions d'aujourd'hui, et ainsi mieux appréhender l'époque dans laquelle ils vivent et être sensibilisés à ses enjeux.		X		
Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH)	Politique du handicap 2023-2026 : révision partielle de la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) et programme « Participation »	Amélioration des droits des personnes handicapées, inclusion et participation à la vie politique : la révision partielle de la LHand[120] et l'élaboration d'une nouvelle loi sur l'inclusion (débattue au Parlement) doivent permettre d'améliorer les droits et l'inclusion des personnes handicapée. Le programme « Participation », mis en place dans le cadre de la politique du handicap, vise en premier lieu à renforcer l'accès des personnes handicapées à la vie politique. Le BFEH organise ou soutient également des opérations de sensibilisation, telles que les Journées nationales d'action pour les droits des personnes handicapées 2024.				X
	Aides financières en faveur de projets de promotion de l'égalité des personnes handicapées	Soutien de projet concrets : projets de promotion de l'égalité des personnes handicapées, projets pilotes d'intégration professionnelle et mesures particulières en faveur des personnes ayant un handicap verbal, auditif ou visuel. Ces dernières années, plusieurs	X	X	X	X

[120] Voir www.ebgb.admin.ch > Politique du handicap > Révision partielle de la LHand.

		projets visant à encourager l'autodétermination et la participation effective des personnes handicapées à la vie politique ont bénéficié d'un soutien financier.				
Département fédéral de justice et police (DFJP)						
Institut suisse de droit comparé (ISDC)	Cours d'introduction à l'ISDC	Cours à l'intention des étudiants de toutes les facultés de droit, et en partie ouverts à d'autres groupes, portant notamment sur les thèmes des processus législatifs dans les systèmes juridiques étrangers en général et du rôle du droit comparé en particulier.			X	
Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)						
Secrétariat d'État à la politique de sécurité (SEPOS)	Support pédagogique – « La sécurité : parlons-en ! »	Ce support pédagogique interdisciplinaire, composé d'une brochure au format A4 de 90 pages et d'un site Internet, aide le corps enseignant à familiariser les élèves des écoles professionnelles et du secondaire II avec les nombreux champs d'action et facettes de la politique de sécurité suisse. Il leur permet de découvrir les menaces et les dangers (y compris les activités d'influence et la désinformation) ainsi que les mesures et les organes liés à la politique de sécurité. La brochure est éditée par la HEP de Lucerne et par le SEPOS, en collaboration avec les éditions Loisirs et Pédagogie, les éditions hep et la Haute école spécialisée de la Suisse italienne. Elle peut être commandée gratuitement dans toutes les langues officielles.		X	X	
Département fédéral des finances (DFF)						
Administration fédérale des contributions (AFC)	Information et formation concernant le système fiscal suisse et les obligations de collaborer en matière d'impôts	- Brochures et site Internet https://www.impots-easy.ch/ - Service de conférences pour les écoles.		X		X[121]
Administration fédérale des douanes (AFD)	Formation professionnelle et formation continue (formation de base) de spécialiste en douane et sécurité des frontières avec brevet fédéral	Les thèmes ci-après sont notamment traités dans le cadre de la formation et de la formation continue : tâches et organisation de l'AFD, notions de base du droit, structure de l'état de droit, accords internationaux, droits humains et éthique professionnelle.	X	X		
Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR)						

[121] Seules les brochures et le site Internet sont destinés au grand public.

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)	Soutien de la coopération entre la HEP de Lucerne et le mémorial Yad Vashem à Jérusalem et séminaires de blended learning sur la thématique « Memories of Europe : War, Racism and Antisemitism »	Poursuite de l'organisation pour les futures enseignantes et futurs enseignants de séjours d'études à Yad Vashem autour de sujets tels que la mémoire et l'antisémitisme / l'éducation à l'Holocauste (en fonction de la situation politique, organisation de voyages en Pologne et visite de lieux historiques en lien avec l'Holocauste). Séminaires à la croisée de la recherche sur la culture mémorielle et de l'histoire publique.			X	
	Soutien au réseau académique visant à renforcer les compétences des enseignantes et enseignants en matière d'éducation à la démocratie et à la paix, dirigé par le HEP de Zurich	La mise en réseau internationale permet de développer et de renforcer la didactique de l'éducation à la démocratie et à la paix afin de faire face notamment aux défis posés par la numérisation. Objectifs et contenus : conception de nouveaux formats d'enseignement et d'apprentissage au niveau des hautes écoles et développement d'outils pédagogiques ; recommandations à l'intention des directions des hautes écoles et des autorités en charge de la formation ; création d'une plateforme dans ce domaine.			X	
	Enseignement de la culture générale au secondaire II dans toutes les formations professionnelles initiales	La culture générale dans la formation professionnelle initiale transmet des compétences fondamentales pour se développer sur le plan social. Selon le plan d'études cadre, ces compétences permettent notamment d'adopter une approche critique par rapport à la diversité des sources et des contenus médiatiques, de penser de manière systémique afin d'agir de manière durable sur les plans social, écologique et économique ainsi que d'identifier et d'analyser les processus politiques, les conflits d'intérêts et les rapports de force.		X		
	Maturité professionnelle	Dans l'enseignement menant à la maturité professionnelle, l'éducation à la citoyenneté est dispensée avant tout dans les branches complémentaires. Selon le plan d'études cadre pour la maturité professionnelle, les personnes en formation se font ainsi une idée du contexte historique. Celui-ci les aide à se situer par rapport au processus permanent que représentent les développements culturels et sociétaux. L'enseignement transmet par ailleurs les connaissances de base requises pour comprendre des processus politiques, être sensibilisé à l'interaction entre la politique et les médias et se forger une opinion personnelle.		X		
	Encouragement de projets dans la formation professionnelle	La Confédération alloue des subventions à des tiers pour l'encouragement de projets de développement de la formation		X		

		professionnelle et pour des prestations particulières d'intérêt public (art. 54 et 55 de la loi sur la formation professionnelle). Exemples : - Soutien de la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) dans le cadre du Monitoring suisse de la jeunesse et de la démocratie. - Le Monitoring suisse de la jeunesse et de la démocratie est la seule enquête représentative menée à grande échelle et à long terme en Suisse, qui interroge les jeunes, dans les écoles professionnelles et les gymnases, sur leur confiance dans les institutions politiques, leur intérêt et leur engagement politiques, leur consommation médiatique, leur utilisation des informations politiques ou encore l'état de l'éducation démocratique à l'école. Cette étude constitue depuis 2016 un document de référence majeur pour toute question sur la jeunesse et est régulièrement utilisée comme source par les médias, les milieux scientifiques, les responsables politiques et les autorités fédérales. - Le projet « BNE mit Plan » vise à ancrer l'EDD dans la formation professionnelle initiale. Un représentant de la HEP de Lucerne, aidé par un représentant d'éducation21, est chargé d'accompagner six enseignantes et enseignants issus de six champs professionnels sur les plans pédagogique, méthodologique et disciplinaire, le but étant de développer une approche intégrative de l'EDD, d'identifier les compétences liées à l'EDD dans les plans de formation, de les intégrer dans la planification des cours au moyen de l'IA et de dispenser des cours axés sur ces compétences.				
	Maturité gymnasiale	Afin d'approfondir la maturité sociale des élèves (objectif des études conformément à l'art. 6 ORM/RRM[122]), les gymnases sont tenus de participer à l'éducation à la citoyenneté et au développement durable. En menant le projet « Évolution de la maturité gymnasiale » (projet Matu2023), la Confédération et les cantons entendaient notamment améliorer la comparabilité des compétences dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et de l'EDD. La révision des bases légales de la maturité gymnasiale (ORM/RRM		X		

[122] Règlement du 22 juin 2023 sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale et plan d'études cadre écoles de maturité gymnasiale du 20 juin 2024.

		et en particulier plan d'études cadre) a permis de renforcer les thèmes transversaux comme l'interdisciplinarité, l'EDD, l'éducation à la citoyenneté ou la numérisation.				
	Développement durable dans le cadre du développement des professions : guide	Les diplômes de la formation professionnelle initiale et ceux de la formation professionnelle supérieure tiennent compte des évolutions récentes dans l'économie et la société. La création de nouveaux profils de professions et le développement des profils existants intègrent ainsi des aspects de développement durable propres aux professions. Le développement durable est compris selon une approche reposant sur trois dimensions : économie, société et environnement. La dimension « Société » traite des aspects tels que l'équité/l'égalité des chances, la non-discrimination ou la participation, considérés comme des éléments des compétences professionnelles.		X	X	
	Renforcement de la culture de la durabilité dans les hautes écoles suisses (projet soutenu au moyen de contributions liées à des projets pendant les années 2025 et 2026)	En vertu de l'art. 59 LEHE, la Confédération peut soutenir des programmes et des projets d'importance nationale en matière de politique des hautes écoles au moyen de contributions liées à des projets. Le programme « Renforcement de la culture de la durabilité dans les hautes écoles suisses », qui bénéficie de contributions liées à des projets, vise l'ancrage institutionnel du développement durable dans l'approche globale des hautes écoles, le renforcement de la collaboration entre les hautes écoles et la société, et la diffusion de savoirs et de compétences orientés vers le changement. Les initiatives des étudiants sont également prises en compte de manière explicite.			X	
	Open Education and Digital Compentencies (projet soutenu au moyen de contributions liées à des projets pendant les années 2025 et 2026)	Ce programme a pour but d'encourager l'*open education* et de renforcer les compétences numériques dans l'enseignement au sein des hautes écoles. Il s'agit d'une part de former le corps enseignant à un enseignement moderne et qualitatif (*digital instructional designs*) et, d'autre part, d'améliorer les compétences de tous les étudiants en matière de résolution de problème (*computational competencies*). Cette approche nécessite une réflexion critique sur la désinformation et une éducation aux médias approfondie.			X	
	En tant qu'instance responsable du domaine des EPF, le Conseil fédéral attend de ce dernier qu'il	Le Conseil fédéral fixe les objectifs stratégiques pour le domaine des EPF pour quatre ans. Ces objectifs concordent, par leur calendrier et leur teneur, avec l'enveloppe budgétaire allouée par la			X	

	adopte une approche fondée sur la collaboration inter- et transdisciplinaire dans ses filières d'études, qu'il propose des formations et des formations continues adaptées notamment aux besoins de la société et qu'il tienne compte des développements actuels, dont ceux liés à la numérisation et à l'intelligence artificielle, comme il l'a explicitement formulé dans les objectifs stratégiques pendant les années 2025 à 2028.	Confédération. Les objectifs stratégiques sont d'ordre supérieur ; les EPF disposent d'une marge de manœuvre pour les réaliser.				
Office fédéral de l'agriculture (OFAG)	Séances d'information avec Agridea	Des sujets d'actualité liés à la politique agricole sont présentés au grand public sous différents formats (webinaires, séances d'information, etc.).				X[123]
	Conférences gratuites dans le cadre des formations dispensées par les écoles d'agriculture (cours pour les chefs d'exploitation / école supérieure)	Dans le cadre de la formation de chef d'exploitation ou d'agro-technicien, l'OFAG organise, sur demande, une conférence sur des thèmes de politique agricole et discute de questions ouvertes avec les participants.			X	
	Présentation à la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL ; Haute école spécialisée bernoise), aux EPF et à l'Université de Lucerne	Au moins une fois par an, un représentant de l'OFAG intervient dans le cadre des filières d'études en sciences agronomiques de la HAFL et des EPF ou des étudiants visitent l'OFAG pour en apprendre davantage sur les dossiers en lien avec la politique agricole.			X	
	Participation à des manifestations en matière de politique agricole organisées par les associations professionnelles, les cantons et les entreprises	Sur demande, l'OFAG présente des exposés sur des thèmes de la politique agricole lors de manifestations telles que des colloques ou des journées de formation continue organisés par des organisations agricoles (manifestations des chambres cantonales d'agriculture, assemblées des délégués, etc.)				X

[123] Cette mesure s'adresse en premier lieu aux acteurs du domaine (agricultrices et agriculteurs, enseignantes et enseignants, entreprises, presse écologiste), mais toutes les personnes intéressées peuvent y participer.

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC)						
Office fédéral de la communication (OFCOM)	Soutien financier en faveur d'études scientifiques portant sur les compétences dans le domaine des médias et de l'information	L'OFCOM soutient des études scientifiques portant sur divers aspects des compétences dans le domaine des médias et de l'information. Ces études sont publiées sur le site de l'OFCOM. Depuis 2025, l'OFCOM soutient en outre une série d'études sur les compétences médiatiques dans le but de mettre en place un monitoring et de mener une première phase de projet sur le terrain.	-	-	-	-
Office fédéral de l'environnement (OFEV)	Encouragement de projets et programmes de formation dans le domaine de l'éducation à l'environnement au moyen d'aides financières	Dans le cadre de la formation et de la formation continue, l'OFEV encourage l'acquisition de compétences environnementales par les spécialistes et les cadres chargés de veiller à la bonne application du droit de l'environnement. Il soutient également, par le biais de subventions, le développement, la mise en œuvre et l'assurance qualité axée sur les résultats des programmes et projets menés par des organisations œuvrant dans le domaine de l'éducation à l'environnement et de l'EDD, principalement au niveau national. L'OFEV entend par là inciter les enseignantes et enseignants de tous niveaux de formation à acquérir des compétences environnementales. Il encourage en outre l'élaboration de supports d'enseignement et d'apprentissage consacrés à des axes stratégiques et des domaines d'action prioritaires spécifiques tels que la diversité biologique, le climat, les dangers naturels ou encore l'économie circulaire. Les activités de l'OFEV dans le domaine de la formation apportent ainsi une contribution essentielle à la réalisation des objectifs de la Suisse en matière de politique environnementale.	X	X	X	
	Soutien à éducation21	éducation21 est le centre national de compétences et de prestations pour l'EDD. Son objectif est que les enfants et les jeunes acquièrent, à l'école et dans le cadre de l'enseignement, des compétences qui leur permettent de participer activement au développement durable en faisant preuve d'esprit critique. Agence spécialisée de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique, éducation21 est soutenue par la Confédération. Elle encourage, en partenariat avec des acteurs scolaires et extrascolaires et en privilégiant une approche axée sur la pratique, l'ancrage, la mise en œuvre et le développement de l'EDD dans les écoles, comprises comme des milieux d'apprentissage, de vie et	X	X		

		de travail. Elle prépare des dossiers thématiques pour le corps enseignant, notamment sur l'éducation en vue d'un développement durable. éducation21 est également responsable de la coordination nationale du Réseau d'écoles21. Celui-ci regroupe des écoles qui s'engagent à promouvoir la santé, à encourager le développement durable et à instaurer l'EDD à l'école et dans l'enseignement. Il est soutenu financièrement par la DDC.				
Office fédéral de l'énergie (OFEN)	Soutien à éducation21	Voir l'Office fédéral de l'environnement OFEV. SuisseEnergie soutient encore éducation21 jusqu'à fin 2026 par le biais de la DDC. Le financement devrait ensuite prendre fin.	X	X	X	
	Autres	SuisseEnergie soutient divers projets de formation formelle et non formelle dans le domaine de l'énergie et du climat.	X	X	X	
Chancellerie fédérale (ChF)						
ChF	**Informations générales** sur les offres de la ChF	La ChF contribue à l'amélioration des compétences médiatiques par le fait en utilisant différents formats et canaux pour transmettre des informations (presse écrite, Internet, médias sociaux, documents PDF, formats interactifs, etc.).	X	X	X	X
	Éducation civique - Brochure « La Confédération en bref » (fr, de, it, rm, en) - Matériel didactique relatif à la brochure « La Confédération en bref » (fr, de, it, en) - Application CH info (fr, de, it, en) - ch.ch : portail d'information sur le système politique suisse (fr, de, it, rm, en)	- La brochure « La Confédération en bref » propose des informations, actualisées chaque année, sur la politique, l'administration et la justice en Suisse. Elle est souvent utilisée dans les cours d'instruction civique à l'école. - Prévu pour les enseignantes et enseignants donnant des cours d'éducation civique, le matériel didactique permet d'aborder les sujets traités dans la brochure selon diverses approches (matériel didactique accompagnant l'édition | hep Verlag). - L'application CH info offre le même contenu que la brochure avec les avantages d'un support numérique : intégration de vidéos et de liens renvoyant vers des informations complémentaires (www.ch-info.swiss). - Le portail ch.ch est une offre commune de la Confédération, des cantons et des communes. Le contenu, la conception et la gestion du portail sont du ressort de la ChF. Les informations, disponibles dans plusieurs langues, apportent des réponses claires aux questions fréquemment posées aux autorités et offrent un aperçu facilement compréhensible du système	X	X	X	X

	- Quiz d'éducation civique	politique suisse, des élections et des votations (Système politique et votations et élections). - Le portail fournit également des conseils pratiques pour reconnaître les activités de désinformation (Reconnaître la désinformation en ligne). - Sur admin.ch un quiz sur l'initiative populaire a été réalisé dans le cadre de la journée de la démocratie. Il est régulièrement mis en avant sur X lors de votations populaires.				
	Informations sur les votations et les élections - Explications du Conseil fédéral (fr, de, it, rm) - Application VoteInfo (fr, de, it, rm) - Vidéos explicatives sur les objets soumis à votation populaire (fr, deit, rm, langue des signes française, allemande et italienne) - Portail ch.ch (fr, de, it, rm, en) - Notice explicative sur l'élection du Conseil national (fr, de, it, rm, langue facile à lire) - Vidéo explicative sur la manière de voter valablement (de, fr, it, rm, langue des signes de, fr, it)	- Trois à quatre semaines avant les votations fédérales, tous les électeurs de Suisse reçoivent par courrier la brochure « Explications du Conseil fédéral ». Source d'information importante pour de nombreuses personnes, ce document joue un rôle central dans la formation de l'opinion. La brochure est imprimée en 5,4 millions d'exemplaires. - L'application VoteInfo fournit des informations officielles sur l'ensemble des objets soumis à des votations fédérales ou cantonales et, dans certains cantons, à des votations communales. Le volet communal est renforcé en continu. - L'application donne également des informations sur les élections fédérales, qui ont lieu tous les quatre ans, les élections cantonales et, dans certains cas, les élections communales, ainsi que les résultats correspondants. - Des vidéos explicatives permettent également de comprendre les objets soumis à votation populaire. Elles sont publiées sur le site Internet, sur les canaux des médias sociaux du Conseil fédéral ains que sur l'application VoteInfo ainsi que. Celui-ci publie également une version raccourcie de ces vidéos sur son canal Instagram (gov.ch). - Tous les quatre ans, le portail officiel ch.ch fournit aux électeurs suisses des informations complètes et faciles à comprendre sur les élections fédérales. Ces informations sont élaborées conjointement par la ChF, les services du Parlement, l'OFS et les cantons. - Publié par la ChF, ce document officiel explique comment se déroulent les élections dans les cantons à système proportionnel et est souvent utilisé par les enseignantes et enseignants en classe. La notice est tirée à 5,4 millions d'exemplaires (Informations officielles sur les élections fédérales).	X	X	X	X

	Publication d'informations politiques sur les médiaux sociaux • YouTube : vidéos explicatives sur des sujet politiques traités en Suisse (fr, de, it, parfois en) - @BR_Sprecher (fr,de, it) - gov.ch (fr, de, it, rm) - @SwissGov (en) - Application du Conseil fédéral	- La ChF fournit également sur les réseaux sociaux du Conseil fédéral des informations sur les décisions du Conseil fédéral et sur des thèmes politiques suisses. - Elle dispose d'un compte X par le biais duquel elle informe des activités et des décisions du Conseil fédéral, ainsi que d'autres sujets politiques. - Sur un autre compte X, la ChF publie du contenu en anglais afin de toucher un public international. Elle y présente les prises de position, les décisions et les autres activités du Conseil fédéral dans le contexte du système politique suisse. - Elle gère en outre un compte Instagram sur lequel elle diffuse des informations sur les affaires et les décisions du Conseil fédéral, ainsi que sur d'autres thèmes politiques, tels que les votations, afin de toucher un public plus large et notamment les jeunes. Des quiz sur les votations sont également publiés régulièrement. - L'application du Conseil fédéral sera disponible à la mi-2027. Pensée comme un canal d'information officiel du Conseil fédéral et de l'administration fédérale, elle regroupe des informations claires sur les affaires, les activités et les décisions du Conseil fédéral : communiqués de presse, arrêtés, discours, etc. Elle a été conçue de manière à ne pas dépendre des plateformes commerciales, ce qui la rend fiable et la protège des campagnes d'influence et de désinformation. Cet outil vise à fournir des informations fiables à la population, même en période de crise.				X
	Retransmission des conférences de presse du Conseil fédéral	Seuls les journalistes accrédités peuvent participer aux conférences de presse du Conseil fédéral. Dans un souci de transparence, les personnes intéressées peuvent toutefois suivre les conférences de presse en direct sur YouTube ou visionner les conférences de presse qui y sont archivées.				X
	Terminologie en cinq langues, accompagnée d'explications sur les institutions et le système politique suisses	Base terminologique et de connaissances en FR/DE/IT/RM/EN, consultable directement sur TERMDAT, la banque de données terminologique de l'administration fédérale gérée par la ChF, ou par le biais de l'eBook « L'ABC des droits politiques » (dont la mise à jour est prévue). La demande pour cette brochure est particulièrement forte du côté des écoles.	X	X	X	X

	Dossier « Désinformation », ajouté sur le site ch.ch depuis les élections du Conseil national de 2019	Sensibilisation aux risques liés à la désinformation dans le contexte des élections et des votations (Reconnaître la désinformation en ligne).				X
	Mise en réseau et échanges entre la Confédération et les cantons en matière d'éducation à la citoyenneté et de promotion de la démocratie	À l'occasion de leur réunion annuelle, en janvier 2026, les responsables de la Confédération et des cantons dans le domaine des votations et des élections ont mis l'accent sur l'identification et les échanges de bonnes pratiques sur les thèmes de l'éducation à la citoyenneté et de la promotion de la démocratie, ainsi que sur les activités de sensibilisation à cette thématique. Outre la promotion de l'inclusion, il s'agissait également d'examiner les moyens de renforcer la solidité et la résilience de la démocratie directe.				X[124]
	Échanges, mise en réseau, élaboration de recommandations concernant des mesures dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et du renforcement de la résilience au niveau international	La participation au Comité directeur sur la démocratie (CDDEM) du Conseil de l'Europe permet entre autres d'échanger avec d'autres États dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté, afin d'élaborer, au niveau international, des normes communes, des bonnes pratiques et des pistes de réforme visant à garantir le bon fonctionnement des institutions démocratiques. L'éducation à la citoyenneté fait partie intégrante des critères élaborés par le comité en vue de la mise en œuvre des principes de Reykjavik pour la démocratie.				X[125]
	Vidéo explicative sur la procédure « Initiative populaire – contre-projet – question subsidiaire » dans le cadre de la votation populaire fédérale du 8 mars 2026 Vidéo explicative sur la manière de remplir correctement les listes de signatures pour les initiatives populaires (fr, de, it, langue des signes française, allemande et italienne)	Le but est de renforcer la solidité et la résilience grâce à une information ciblée sur les processus et les procédures.				X
	Informations sur les initiatives populaires via divers formats	Quiz sur les initiatives populaires ; atelier pour les personnes intéressées (15 septembre 2021).				X

[124] Cantons.
[125] Internal Electoral Management Bodies.

	lors de la Journée de la démocratie					
	Ateliers et séances d'information organisés avec les partis représentés à l'Assemblée fédérale en amont des élections du Conseil national (2019, 2023, 2027)	Des séances d'information sur les élections du Conseil national sont organisées chaque année électorale, l'accent étant mis sur la conduite des campagnes, avec la participation de différents services fédéraux ainsi que des représentants des plateformes Google, Meta et TikTok. Ces séances sont non seulement des sources d'information, mais servent également de plateformes d'échange et permettent un contact direct avec les intermédiaires.				X[126]
	Ancrage juridique de l'éducation à la citoyenneté et de la promotion de la démocratie	Élaboration de dispositions d'exécution dans l'ordonnance sur les droits politiques (ODP)[127] en vue de la nouvelle base légale pour l'éducation à la citoyenneté et la promotion de la démocratie dans le cadre de la révision partielle de la loi fédérale sur les droits politiques (LDP ; n° Curia 25.047). En vertu de cette nouvelle disposition (art. 87*a* LDP), il s'agira notamment de fournir des informations, d'organiser des manifestations et de collaborer avec les cantons, les communes et la société civile dans le cadre de projets de promotion de la démocratie. La Confédération peut également octroyer des aides financières à des organisations privées d'utilité publique pour la réalisation de projets d'éducation à la citoyenneté non formelle et de promotion de la démocratie, en veillant à garantir l'impartialité. Ces mesures visent à renforcer la résilience démocratique et la participation à la vie politique.				X
	Nuit des musées	La ChF ouvre au public les salles de réunion du Conseil fédéral, au Palais fédéral Ouest, et son personnel est à disposition pour fournir des renseignements. La ChF s'acquitte de cette mission dans le cadre des activités des Services du Parlement au sein du Palais du Parlement.				X
	Journée portes ouvertes le 1er août	Événement similaire à la Nuit des musées				X
	175e anniversaire de la Constitution fédérale	En 2023, une cérémonie d'anniversaire a été organisée sous l'égide des Services du Parlement et avec la participation de tous les départements et de la ChF. À cette occasion, la ChF a ouvert				X

[126] Groupes voulant lancer des candidatures.
[127] RS **161.11**.

		au public les salles de réunion du Conseil fédéral et fourni des informations sur le déroulement des séances du Conseil fédéral.				